

ACA

RAPPORT ANNUEL 2022



MOT DU PRÉSIDENT

Chers lecteurs,

Au moment où j'écris ce mot, l'ACA clôt une année 2022 pleine de rebondissements et marquée par le changement.

En mars, Christian Gibot, a saisi une opportunité professionnelle qui l'a contraint à abandonner ses nouvelles fonctions de Président de l'ACA et son mandat d'administrateur. Le Conseil de l'ACA a réagi rapidement en me proposant de reprendre la Présidence jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, celle de mars 2023, et en nommant, aux côtés de Christian Strasser, Octavie Dexant et Nicolas Limbourg en tant que Vice-Présidents. Je tiens à remercier le Conseil pour la confiance qu'il a voulu m'accorder, ainsi que les 3 Vice-Présidents, pour leur engagement, leur support et leurs avis éclairés durant toute cette année.

Cette année est également marquée par la nomination de Valérie Tollet au sein du Comité de Direction de l'ACA, qui a, au pied levé, assumé ses nouvelles responsabilités.

En ce qui concerne la gouvernance de notre Association, je tiens aussi à rappeler le rapprochement avec l'ABBL, avec pour ambition de nous coordonner sur des sujets communs, dans le respect de l'indépendance de chacune des associations.

L'expression première de ce rapprochement consiste dans le renforcement du Bureau ABBL/ ALFI à Bruxelles auprès des instances européennes, avec une ressource supplémentaire pour l'ACA.

Ce rapprochement est bénéfique pour toute la Place financière ; avec l'ACA qui rejoint le Bureau ABBL/ ALFI à Bruxelles (désormais appelé ABBL, ALFI & ACA EU Representative Office), notre présence et la défense des intérêts de Place auprès des instances européennes s'en voient renforcées.

En tant que Président de l'ACA, il me revient de souligner et de remercier chaleureusement le Ministère des Finances pour son écoute, son attention et ses efforts sur les thématiques qui touchent le secteur de la (ré)assurance. Nous sommes sensibles à l'attention que S.E. Yuriko Backes porte à nos préoccupations depuis son entrée en fonction, notamment sur l'importance du respect des règles fondamentales du marché unique et ainsi de la libre prestation de service et du libre établissement.



Au moment où j'écris ce mot, l'ACA clôt une année 2022 pleine de rebondissements et marquée par le changement. Nous avons vécu une activité réglementaire importante qui touche la réforme du secret des assurances mais aussi les thématiques de l'ESG "

MARC LAUER

PRÉSIDENT DE L'ACA

Au cours des 12 derniers mois, nous avons vécu une activité réglementaire importante qui touche la réforme du secret des assurances mais aussi les thématiques de l'ESG, sujets qui ont été ouvertement discutés tant avec le Ministère des Finances qu'avec le Commissariat aux Assurances d'une manière ouverte.

Je souhaite aussi, pour conclure ce mot, adresser mes remerciements à Marc Hengen, Valérie Tollet et toute l'équipe de l'ACA pour leur investissement au service de l'ACA et pour la cause du secteur de la (ré)assurance, ainsi qu'à mes pairs au sein du Conseil de l'ACA pour leur contribution constructive à notre cause commune et surtout à tous les participants aux groupes de travail de notre association qui contribuent par leur engagement et leur professionnalisme à faire avancer notre association.

Merci à vous tous.

MARC LAUER,
Président de l'ACA

MOT DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

« Polycrise » : c'est le mot qui décrit le mieux l'année 2022, alors qu'elle avait pourtant commencé avec l'espoir d'un retour « à la normale », et un virus à l'agressivité de plus en plus maîtrisée.

Un an plus tard, nous constatons qu'il n'en est rien.

Après la crise sanitaire, la guerre en Ukraine et ses drames humains inacceptables, accompagnée d'une inflation galopante, des chaînes d'approvisionnement en énergie endommagées, nous font croire que les années 20 sont – de nouveau – une décennie de multiples crises touchant la vie des entreprises et de chacun d'entre nous.

Dans ce contexte complexe, les assureurs et réassureurs ont démontré une grande résilience. Les primes sont en nette augmentation dans la branche Non-Vie (+15%) et Réassurance mais en nette régression sur le marché Vie (-16.35%) reflétant les incertitudes sur les marchés financiers. Il est à supposer que les résultats d'exploitation seront en retrait, touchés par l'envolée des coûts salariaux et des sinistres, et la montée rapide des taux d'intérêt.

Le travail de l'ACA a quant à lui été rythmé par l'intensité du travail réglementaire: ESG, revue Solvabilité II, IRRD, Retail Investment Strategy, visite du GAFI, et autre réforme du secret professionnel, outre la préparation de la mise en place à Luxembourg d'un Fonds d'Indemnisation en Assurance Auto.

Des atteintes de plus en plus nombreuses à la Libre Prestation de Services, en Italie principalement, 2e marché des assureurs vie luxembourgeois, retiennent l'attention particulière de l'ACA.

En ce qui concerne la gouvernance, l'ACA a connu deux changements de présidents en 2022 : à la fin du mandat de Marc Lauer, Christian Gibot a repris la présidence de l'ACA en mars 2022. En raison d'une réorientation professionnelle, Christian a cependant démissionné en juin 2022 et Marc Lauer a accepté de reprendre la responsabilité de la présidence de l'ACA. Je tiens à les remercier pour leur engagement et leur disponibilité.

La composition du Comité de Direction de l'ACA a également évolué. Valérie Tollet a été nommée au Comité de Direction de l'ACA et je lui souhaite beaucoup de succès. Après plus de 7 années, Sandrine Chabrierie a quitté l'ACA et je tiens à la remercier pour son engagement au développement des activités de l'ACA.

Laura Barre vient de rejoindre l'ACA en tant que Conseillère juridique et je lui souhaite la bienvenue dans la team ACA.



« Polycrise » : c'est le mot qui décrit le mieux l'année 2022, alors qu'elle avait pourtant commencé avec l'espoir d'un retour « à la normale », et un virus à l'agressivité de plus en plus maîtrisée.

MARC HENGEN

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ DE L'ACA

Enfin, les services de l'ACA ont été récemment étendus : en novembre 2022, l'ACA a rejoint le Bureau de représentation de l'ABBL et de l'ALFI à Bruxelles, qui est ainsi complété de missions en matière d'assurance et de réassurance.

L'amélioration de la situation sanitaire a permis à l'ACA de reprendre les missions de représentation et de promotion de l'assurance et de la réassurance luxembourgeoise, avec la participation à la visite d'Etat au Portugal et la participation aux missions de promotion de Luxembourg For Finance, notamment à Stockholm et Madrid.

La 10e édition de l'ACA Insurance Day a repris un format en présentiel avec une spectaculaire Séance Académique accueillant plus de 600 personnes enthousiastes.

Le travail de l'ACA n'est possible qu'avec l'engagement de ses collaborateurs et je les en remercie sincèrement.

Je remercie également le Conseil d'Administration et les membres de l'ACA pour leur soutien, leur engagement et leur confiance.

MARC HENGEN
ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

2022 EN QUELQUES CHIFFRES





18

ADMINISTRATEURS



13

COLLABORATEURS ACA



1008

RÉUNIONS



44

GROUPES DE TRAVAIL



144

MEMBRES



9

NOUVEAUX MEMBRES



1584

PARTICIPANTS À L'ACA
INSURANCE DAY*



+ 43% par rapport à 2021
ABONNÉS LINKEDIN



20 583

VISITEURS
SUR LE SITE ACA



40,2 Md€
PRIMES COLLECTÉES
EN ASSURANCE DIRECTE
EN 2022

3

CHAPITRE

FAIRE AVANCER LE SECTEUR

Les travaux et priorités de l'ACA en 2022 ont été marqués par de multiples actualités, évènements, entrevues et réalisations.

Ces actions qui ont jalonné l'année ont permis de continuer à faire avancer, rayonner et défendre les intérêts de l'ensemble du secteur.

PLUS FORTS ENSEMBLE – L'ABBL ET L'ACA RENFORCENT LEUR COOPÉRATION



L'ACA continuera à défendre fermement les intérêts de l'assurance et de la réassurance. Le rapprochement avec l'ABBL est une véritable opportunité de renforcer la place financière luxembourgeoise "

MARC LAUER

PRÉSIDENT DE L'ACA

En février 2022, l'ABBL et l'ACA ont signé une convention de partenariat qui renforce leur collaboration sur plusieurs fronts. En effet, bien que les 2 associations couvrent 2 secteurs distincts de la place financière, avec des préoccupations propres à leurs membres, leurs intérêts se rejoignent sur un certain nombre de thématiques.

Afin d'exploiter davantage les synergies existantes et d'accroître leur impact, les 2 organisations ont convenu de travailler plus étroitement ensemble dans les domaines suivants :

- Le bureau de représentation existant de l'ABBL/ ALFI à Bruxelles va élargir son champ de compétences pour inclure les dossiers d'assurance et de réassurance au niveau de l'Union européenne (UE).
- Le cas échéant, les 2 associations émettront des positions communes sur certains sujets, notamment dans les domaines de la finance durable, du droit du travail, de la fiscalité et de l'éducation financière.
- En matière de représentation des employeurs, les 2 associations vont approfondir la coopération déjà étroite pour avoir une approche structurée.

Les 2 associations restent indépendantes et leurs priorités respectives continuent à être le soutien des intérêts de leurs propres membres.

LES INITIATIVES DE L'UEL AU SERVICE DE NOTRE SECTEUR

En tant que membre de la Task Force fiscale de l'UEL, l'ACA a pris part à de nombreuses discussions visant à analyser de nouvelles réglementations fiscales tant au niveau européen que national, ainsi qu'à développer de nouvelles mesures fiscales pour promouvoir l'attractivité du Luxembourg et du secteur financier, en recherche perpétuelle de talents.

L'ACA est également très active dans le groupe de travail de l'UEL dédié au télétravail. A cet égard, notre secteur a grandement contribué au succès de l'enquête menée par l'UEL sur ce sujet devenu incontournable.

Des rencontres sont régulièrement organisées entre les fiscalistes des associations professionnelles membres de l'UEL pour examiner l'actualité fiscale et coordonner d'éventuelles actions de lobbying conjointes.

De même, l'ACA a participé aux réunions de la Plateforme Européenne de l'UEL en vue de rendre attentive la Représentation Permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne aux spécificités du secteur et à la réalité du terrain, dans le cadre de l'élaboration de nouveaux textes réglementaires et fiscaux.

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACA, RÉJEAN BESNER DEVIENT ÉGALEMENT VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ ECOFIN AU SEIN D'INSURANCE EUROPE

Véritable plateforme de discussion et de prise de position sur des sujets financiers de grande importance, tels que la revue Solvabilité II et IRRD, le Comité économique et financier d'Insurance Europe (Ecofin) a renouvelé le mandat de Réjean Besner en tant que Vice-Président. L'ACA est honorée d'avoir soutenu cette candidature ; Réjean restera à ce poste pour une nouvelle période de 3 ans, avec effet au 1er janvier 2023.

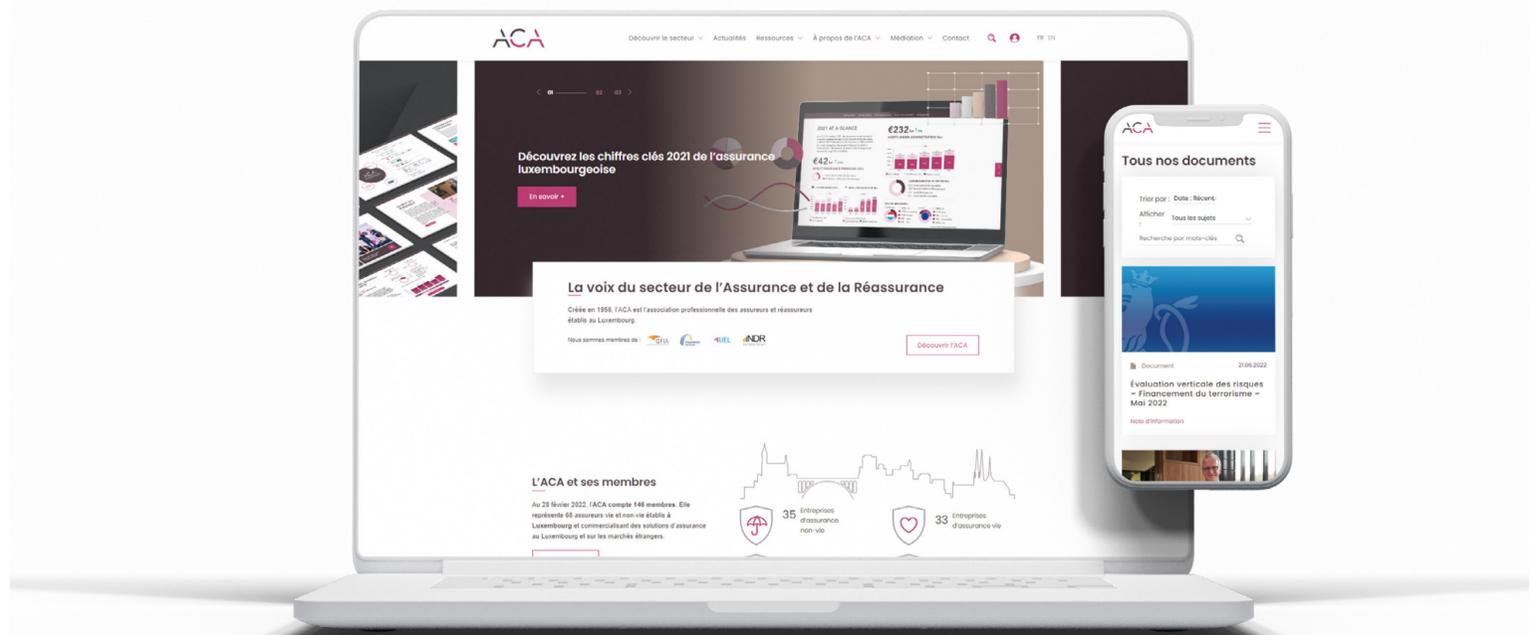
L'INFLUENCE DU SECTEUR DE LA (RÉ)ASSURANCE RÉCOMPENSÉE AU PAPERJAM TOP 100

Le classement 2022 des décideurs économiques les plus influents au Luxembourg a été dévoilé à l'occasion du Paperjam Top 100. C'est avec fierté que les professionnels du secteur de l'assurance ont accueilli les résultats. Marc Lauer, CEO du Groupe Foyer et Président de l'ACA, a remporté la troisième place. Marc Hengen, Administrateur-Délégué de l'ACA, arrive en 34ème position de ce classement très attendu.

Ce classement récompense les personnalités qui ont le plus marqué les 2 dernières années écoulées dans le monde des affaires au Luxembourg. Pour l'établir, le jury tient compte de plusieurs critères, tels que le succès des entreprises dirigées par les candidats, leur impact sur l'économie luxembourgeoise et leur capacité à innover et à inspirer les autres décideurs.



Crédit photo Guy Wolff/Maison Moderne



REPRÉSENTER, DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LE SECTEUR À TRAVERS WWW.ACA.LU

Les intérêts de ses membres étant au cœur de ses activités, l'ACA a décidé de venir renforcer et développer la stratégie globale de communication en se servant de la communication digitale comme l'un des leviers pour y répondre.

La première étape de ce plan de développement a été le projet de refonte du site www.aca.lu afin de centraliser l'information en un lieu accessible partout, en tout temps.

Avec ce dernier, nous proposons désormais à chaque visiteur de découvrir ou d'en savoir plus sur le secteur de l'assurance grâce à :

- Un centre névralgique qui rassemble l'ensemble des informations destinées au grand public.
- Un accès simplifié aux différentes informations et démarches.
- La mise en valeur des contenus et du travail de l'ACA.
- Un design et une ergonomie plus intuitive et moderne en langue française et anglaise.

Le projet de refonte a été l'opportunité de construire un socle solide pour faire de ce site le centre névralgique concernant l'accès aux différentes informations relatives au travail et missions de l'ACA. Les prochains mois seront dédiés à attirer du trafic grâce à l'analyse et au développement des contenus les plus pertinents pour faire ressortir les différentes priorités de l'association et répondre aux principales recherches des utilisateurs. Ainsi, à terme, l'ambition sera véritablement de se servir de ce dernier comme la vitrine pour **représenter, défendre et promouvoir le secteur de l'assurance et de la réassurance.**

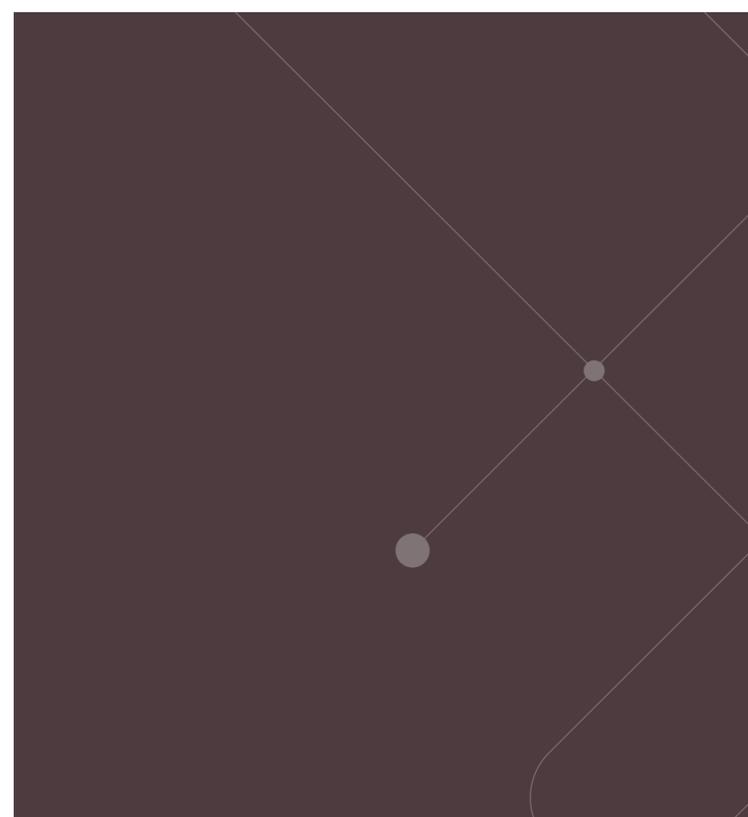
ACA INSURANCE DAY 2022 : RETOUR SUR LES MOMENTS FORTS DE CETTE 10^{ÈME} ÉDITION !



Depuis 2013, l'ACA Insurance Day est « le rendez-vous incontournable de l'assurance et de la réassurance au Luxembourg ». Au fil des années, le public s'est agrandi et nous sommes désormais ravis d'accueillir plus de 1000 professionnels du secteur financier pour échanger sur des sujets aussi brûlants que variés permettant de valoriser l'expertise des (ré)assureurs.

Ces 3 dernières années nous ont permis de redessiner l'évènement pour élargir l'audience grâce à la partie conférence désormais en ligne.

Cette année, l'évènement a célébré sa 10^{ème} édition : 10 éditions d'échanges pour assurer un monde meilleur !







Ce qui fait le succès de l'ACA Insurance Day pour la 10e fois, c'est la communauté de la (ré)assurance, sa vitalité et son dynamisme. Cet évènement rassemble un écosystème qui dépasse largement les frontières du Luxembourg.

MARC HENGEN

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ DE L'ACA

Retour sur les grands temps forts de cette nouvelle édition :

1. Un évènement prestigieux : la traditionnelle Séance ACAdémique
2. Un webinaire dédié à l'avenir de l'assurance transfrontalière et aux différents défis climatiques pour la (ré)assurance
3. Un format vidéo court et percutant pour affirmer l'attractivité du secteur : « La boîte à questions »
4. EmailTree, vainqueur de la 3^{ème} édition de l'ACA Insurance Innovation Award

1. UN ÉVÈNEMENT PRESTIGIEUX : LA TRADITIONNELLE SÉANCE ACADÉMIQUE

Le 24 novembre, comme c'est d'usage lors de la séance académique, le Président de l'ACA, Marc Lauer, et la Ministre des Finances du Luxembourg, S.E. Yuriko Backes ont adressé les grands sujets qui concernent le secteur au Luxembourg.

Pour cette édition, le Guest speaker de la séance académique, Alexis Conran, un présentateur de la BBC qui s'est spécialisé dans les psychologies de l'arnaque, a proposé une conférence intitulée « Scam Proof Your Life ».

Cette séance ACAdémique a été l'opportunité pour Marc Lauer, Président de l'ACA et Valérie Tollet, Membre du Comité de Direction de l'ACA, de revenir sur le rôle de l'assurance, et de son importance pour l'économie et la société, tant au niveau de la protection qu'au niveau de la prévoyance.

À cette occasion, le Président de l'association a dressé les 4 principaux défis auxquels le secteur est confronté :

1. AFFRONTER UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET CONJONCTUREL COMPLEXE

L'inflation est une situation de hausse généralisée et durable des prix des biens et des services. A ce titre, toute la population est affectée et, dans une mesure particulière, les entreprises de (ré)assurance. En effet, ces dernières doivent établir une tarification pour payer les sinistres dans un futur plus ou moins lointain. Avec l'inflation, les taux d'intérêt augmentent. Les assureurs, qui agissent en bon père de famille, investissent une large partie de leurs actifs dans des obligations. L'augmentation de taux brutale observée les derniers mois de 2022 a donc des impacts importants sur la profitabilité des sociétés.

2. MAINTENIR LA COMPÉTITIVITÉ

La compétitivité est un ensemble de facteurs qui favorisent ou ralentissent le développement des entreprises. Parmi ces facteurs, la fiscalité luxembourgeoise apparaît comme étant de moins en moins attractive au niveau international. L'indexation est un autre facteur de nature à altérer la compétitivité des entreprises luxembourgeoises. Les autres pays sont également affectés par une pression sur les salaires, mais le caractère automatique des augmentations salariales propre au Luxembourg entrave sans le moindre doute la compétitivité des entreprises du secteur au niveau international, et nourri l'inflation au niveau local.

Les entreprises de (ré)assurance luxembourgeoises ont néanmoins jusqu'à présent démontré leurs capacités de résilience et d'agilité face à ces contraintes. Le chiffre d'affaires des entreprises sur le marché local, ainsi que pour les activités internationales, tient bon et évolue positivement. Cette résilience a cependant ses limites, et celles-ci sont bientôt atteintes.

En effet, pour faire face à cette évolution et réussir la transformation digitale, le secteur a besoin de talents et de collaborateurs. Or, désormais, il devient de plus en plus difficile de les recruter.

3. CONTINUER À ÊTRE UN SECTEUR AGILE ET RÉSILIENT POUR ATTIRER ET FIDÉLISER LES TALENTS ET LES COLLABORATEURS

La pénurie de collaborateurs et la guerre des talents touchent tous les secteurs de l'économie.

A cet égard, la pandémie a changé la donne : beaucoup de collaborateurs se sont familiarisés avec les avantages du télétravail, notamment en ce qui concerne l'absence de temps de trajet, et ont eu l'occasion de démontrer l'efficacité du système. La situation des transports s'est encore empirée ces dernières années. Dans l'intérêt du secteur et de la place financière, il convient de trouver un cadre équilibré et harmonisé pour le télétravail et cela dans un contexte transfrontalier. C'est un enjeu majeur pour la place.

4. CONSERVER LE MARCHÉ UNIQUE

95% des primes des assureurs luxembourgeois sont souscrites hors du Luxembourg.

Or, force est de constater des tentatives de plus en plus évidentes de plusieurs pays de fragmenter le marché unique. Le succès du Luxembourg, avec l'assurance vie notamment, crispe certains pays. Ce succès repose sur plusieurs éléments qui font la singularité du Luxembourg : un modèle de distribution tourné vers l'Europe depuis plus de 30 ans, un régulateur luxembourgeois dédié à ce secteur, les spécificités de l'assurance vie luxembourgeoise. Comme ce type de solutions s'adresse essentiellement à une clientèle aisée, les états y voient une captation de revenus qu'ils souhaiteraient conserver. Mais l'assurance est un domaine extrêmement réglementé et le Luxembourg applique strictement les règles du marché unique.

Ces crispations ont cependant des conséquences : sous prétexte d'une protection accrue des preneurs d'assurance, la Commission européenne et certaines autorités nationales rivalisent de créativité pour proposer de nouvelles règles qui sont autant de tentatives de protéger les acteurs locaux d'un marché, sous le prétexte contestable de l'intérêt des consommateurs.

Pour le secteur de la (ré)assurance au Luxembourg, l'intérêt et la satisfaction des clients dans le respect des règles d'intérêt général locales est l'une des premières préoccupations.

Si une activité transfrontalière est considérée comme plus risquée, voire suspicieuse, juste parce qu'elle est transfrontalière, le rayonnement de la place financière luxembourgeoise est menacé. La Commission européenne, en tant que gardienne des traités, devrait œuvrer contre de telles formes de protectionnisme.

2. UN WEBINAIRE DÉDIÉ À L'AVENIR DE L'ASSURANCE TRANSFRONTALIÈRE ET AUX DIFFÉRENTS DÉFIS CLIMATIQUES POUR LA (RÉ)ASSURANCE

Depuis 3 années maintenant, l'ACA propose un format webinaire afin de pouvoir faire rayonner de façon plus large le secteur de l'assurance et de la réassurance et les sujets qui s'y rattachent. Cette année, nous avons proposé une heure et demi d'échanges menés à un rythme soutenu avec des experts du secteur sur un panel, l'Expert Talk intitulé :

"The future of crossborder insurance: bright or at stake? Luxembourg, a case study".

Ensuite, une interview, le In discussion with qui a adressé le sujet des défis climatiques pour la (ré)assurance.

3. UN FORMAT VIDÉO COURT ET PERCUTANT POUR AFFIRMER L'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR : « LA BOÎTE À QUESTIONS »

Pour sa 10^{ème} édition, l'ACA a proposé un nouveau format afin d'affirmer l'attractivité du secteur grâce au témoignage de différentes personnalités de l'assurance et de la réassurance. Installées confortablement dans l'ACA View, avec un écran comme unique vis-à-vis, différentes personnalités qui composent la communauté de l'assurance répondent aux questions qui leur sont posées. Une interview décalée et sympathique, qui ne se prend pas au sérieux et permet de découvrir le secteur sous un angle nouveau !

4. EMAILTREE, VAINQUEUR DE LA 3^{ÈME} ÉDITION DE L'ACA INSURANCE INNOVATION AWARD

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'ACA a organisé, en partenariat avec la Luxembourg House of Financial Technology (LHoFT), l'ACA Insurance Innovation Award pour récompenser la startup qui a apporté la meilleure contribution à l'industrie de l'assurance cette année. 9 startups ont été sélectionnées par l'ACA et la LHoFT.

Après avoir pitché devant un jury composé de professionnels du secteur de l'assurance, l'ACA a proposé aux internautes de participer en donnant leur voix pour désigner le lauréat de l'édition 2022.

Le prix a été remis en présence de S.E. Yuriko Backes, Ministre des Finances lors de la séance académique le 24 novembre 2022 à la startup EmailTree AI : une solution innovante basée sur des techniques d'intelligence artificielle (IA), utilisées pour analyser le contenu d'un email et générer une réponse.



L'ACA REJOINT LE BUREAU DE REPRÉSENTATION EXISTANT DE L'ABBL / ALFI À BRUXELLES



Avec ce bureau, nous sommes plus proches des instances européennes et espérons ainsi pouvoir intervenir au plus tôt dans le processus législatif et réglementaire.

MARC LAUER

PRÉSIDENT DE L'ACA

Début de l'année 2022, l'ABBL et l'ACA ont convenu de renforcer leur collaboration sur plusieurs fronts. Afin d'exploiter davantage les synergies existantes, l'ACA rejoint le bureau de représentation existant de l'ABBL et de l'ALFI à Bruxelles, qui élargit désormais ses compétences pour inclure les dossiers d'assurance et de réassurance au niveau de l'UE.

L'ambition de notre association est d'étendre le travail de plaidoyer de l'assurance pour atteindre les décideurs politiques des institutions européennes, en plus d'autres associations et entreprises nationales du secteur, basées en permanence à Bruxelles. Les actions de plaidoyer dans la dernière partie de 2022 ont inclus des efforts sur la revue de la directive Solvabilité II, la directive relative au redressement et à la résolution des entreprises d'assurance et de réassurance (IRRD), la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CSDD) et le règlement relatif aux chaînes d'approvisionnement « zéro déforestation ».

Nous sommes ravis de pouvoir compter sur Antoine Kremer, responsable du bureau de représentation à Bruxelles. Antoine a 16 ans d'expérience en matière de lobbying, et est rejoint par ses 2 collègues Xavier Bové et Leonardo Rivella, ainsi que par Giorgia Marteddu, en charge du suivi législatif et réglementaire au niveau de l'UE.

L'ACA, l'ABBL et l'ALFI ont célébré le lancement de cette nouvelle initiative commune lors de la traditionnelle réception annuelle, qui a eu lieu le 7 novembre 2022, au Musée Belvue dans la capitale belge. Plus de 110 invités ont assisté à cet événement, au cours duquel la Ministre luxembourgeoise des Finances, S.E. Yuriko Backes, a prononcé une allocution. Le lendemain, avec l'ABBL et l'ALFI, l'ACA a eu un échange de vues avec la Directrice Générale adjointe de la Direction générale des services financiers de la Commission européenne.



EVÈNEMENTS LUXEMBOURG FOR FINANCE À LISBONNE, MADRID ET STOCKHOLM

En mai et juin, une délégation de l'ACA s'est rendue aux différents événements organisés par Luxembourg for Finance sur les principaux marchés de distribution de l'assurance vie luxembourgeoise. Lors de la conférence organisée en marge de la visite d'Etat à Lisbonne, Christian Gibot, alors Président de l'ACA, est intervenu sur le sujet "Financing Europe's sustainable future".

La délégation a également pris part, aux côtés des assureurs présents, aux réceptions de Madrid et Stockholm qui étaient l'occasion d'écouter les messages de S.E. Yuriko Backes, Ministre des Finances du Luxembourg, et de rencontrer et échanger avec les partenaires des assureurs sur place.

L'AVENIR DU SECTEUR FINANCIER LUXEMBOURGEOIS : DES DISCUSSIONS ANIMÉES À L'OCCASION DES FOCUS ON DE LUXEMBOURG FOR FINANCE

Représentant le secteur de la (ré)assurance, il est crucial pour l'ACA de faire partie d'un écosystème global pour en renforcer la promotion et la défense. C'est notamment en participant aux différentes initiatives organisées par l'agence pour le développement de la Place financière, Luxembourg for Finance (LFF), que nous pouvons faire rayonner notre expertise et travailler ensemble pour faire avancer notre secteur.

Tout au long de l'année 2022, Luxembourg for Finance a organisé une série de webinaires – les FOCUS ON – pour renforcer la promotion et la défense du secteur financier luxembourgeois. L'ACA a participé activement à plusieurs de ces webinaires afin de mettre en lumière les différentes actualités du secteur.

webinaire «Building Bridges with the UK»

Le webinaire «Building Bridges with the UK» a exploré les relations futures entre le Royaume-Uni et l'Union européenne dans les services financiers. Marc Hengen, Administrateur-Délégué de l'ACA, a discuté de l'assurance-vie des 2 côtés de la Manche en interviewant Florent Albert, Directeur général Europe & Group CFO de Lombard International Group.

webinaire «Focus on Wealth Management»

Le webinaire «Focus on Wealth Management» a mis en avant le rôle de l'assurance vie en tant qu'outil de gestion de patrimoine. Christian Gibot, CEO de Cardif Lux Vie et ancien Président de l'ACA, a présenté les différentes utilisations de l'assurance vie et rappelé les priorités du secteur pour les années à venir, telles que la lutte contre l'inflation, la surréglementation, la digitalisation et la guerre des talents.



PRIX DE L'ACA POUR LE MEILLEUR ÉTUDIANT DU MASTER OF SCIENCE IN FINANCE AND ECONOMICS

Depuis sa création, l'une des missions principales de l'ACA est de promouvoir et soutenir la formation au sein du secteur de la (ré)assurance.

Dans ce contexte, l'ACA est fière de soutenir les étudiants en accordant une bourse d'un montant de 2 500 euros à l'étudiant ayant obtenu la meilleure moyenne (valeur moyenne des notes finales accumulées dans les cours et dans la thèse).

Marc Hengen, Administrateur-Délégué de l'association, a remis l'ACA Award à Viktoria Sergeyevna Pervukhina à l'occasion du premier gala annuel de partenariat de la Faculty of Law, Economics and Finance (FDEF). L'évènement a accueilli plus de 100 participants, dont des représentants de l'Université du Luxembourg, ainsi que de nombreux partenaires privés et institutionnels de la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance, célébrant à la fois le partenariat et l'excellence académique.

Le Recteur Stéphane Pallage et la Doyenne Katalin Ligeti ont ouvert la cérémonie par des mots de bienvenue soulignant l'importance de la création et du maintien de partenariats entre l'Université et les acteurs externes.

CONFÉRENCE CONJOINTE ACA / ABBL SUR LES CONTRATS EN DÉSHÉRENCE : NOUVELLES OBLIGATIONS – ET QUELQUES INTERROGATIONS – POUR LES ASSUREURS

Après plusieurs années de gestation, la loi du 30 mars 2022 concernant les comptes inactifs, les coffres-forts inactifs et les contrats d'assurance en déshérence a été publiée le 1^{er} avril au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2022.

Les membres de l'ACA ont exprimé leurs besoins de clarification en relation avec ces nouvelles obligations législatives. L'ACA a assisté ses membres dans la mise en œuvre de cette loi via l'organisation d'une conférence conjointe avec l'ABBL et la Trésorerie de l'État le 11 mai 2022, et via les travaux du groupe de travail (GT) contrats en déshérence avec l'élaboration d'un projet de FAQs. La conférence du 11 mai 2022 a porté sur le nouveau régime juridique applicable aux comptes et coffres dormants, aux contrats en déshérence et à la procédure de consignation.

Cette conférence a été organisée à l'auditorium de la BGL BNP Paribas en format hybride, afin que les participants puissent également y assister en distanciel.

Les nouvelles obligations et les détails pratiques résultant de la loi ont été présentés par Jonathan Hug pour l'ABBL et Marc Gouden, Partner chez Philippe & Partners, pour l'ACA. Jacques Schmit et Yasmin Gabriel ont présenté pour la Trésorerie de l'État le processus de consignation. Une session de questions-réponses a clôturé cette conférence et a permis aux participants d'échanger avec les panélistes en abordant certains problèmes liés à la mise en œuvre de cette nouvelle loi.

170 participants du secteur bancaire et de l'assurance se sont inscrits à cet événement (dont 70 en présentiel). Le contenu de cette conférence et son partage auprès des membres de l'ACA (en particulier au sein du GT contrats en déshérence) ont permis de clarifier différents points liés à la mise en œuvre de cette nouvelle loi.

L'ACA poursuit son dialogue avec le Commissariat aux Assurances (CAA) sur quelques points d'interrogation soulevés lors de cette mise en œuvre (e.g., l'application de la loi aux succursales étrangères).

PRÉSENTATION DU « LUXFLAG INSURANCE PRODUCT » AUX MEMBRES DE L'ACA

LuxFLAG est une association indépendante et internationale sans but lucratif créée au Luxembourg en juillet 2006 par 7 partenaires fondateurs privés et publics pour soutenir la finance durable.

LuxFLAG fournit une certification indépendante pour les fonds, les obligations, les structures d'investissement et les produits d'assurance.

Le 3 février 2022, l'ACA et LuxFLAG ont présenté conjointement aux dirigeants d'entreprises d'assurance vie le nouveau label « LuxFLAG Insurance Product ».

Lors de cette conférence, les différents critères d'éligibilité et du processus de labellisation ont été présentés par l'équipe LuxFLAG. Les membres ACA présents, dont les premières compagnies ayant reçu le label « LuxFLAG Insurance Product » ont également pu partager leur retour d'expérience.

Le label « LuxFLAG Insurance Product » est destiné aux produits d'assurance vie qui facilitent la transition climatique, et relèvent les défis environnementaux et sociaux intégrés dans les objectifs de développement durable des Nations Unies. Ce label a été lancé en novembre 2021 en tant que premier label européen ESG de produit d'assurance.

Ce nouveau label est une opportunité pour les entreprises d'assurance luxembourgeoises d'être des acteurs du développement de la finance durable et de proposer des produits qui répondent aux attentes des clients d'assurance vie.

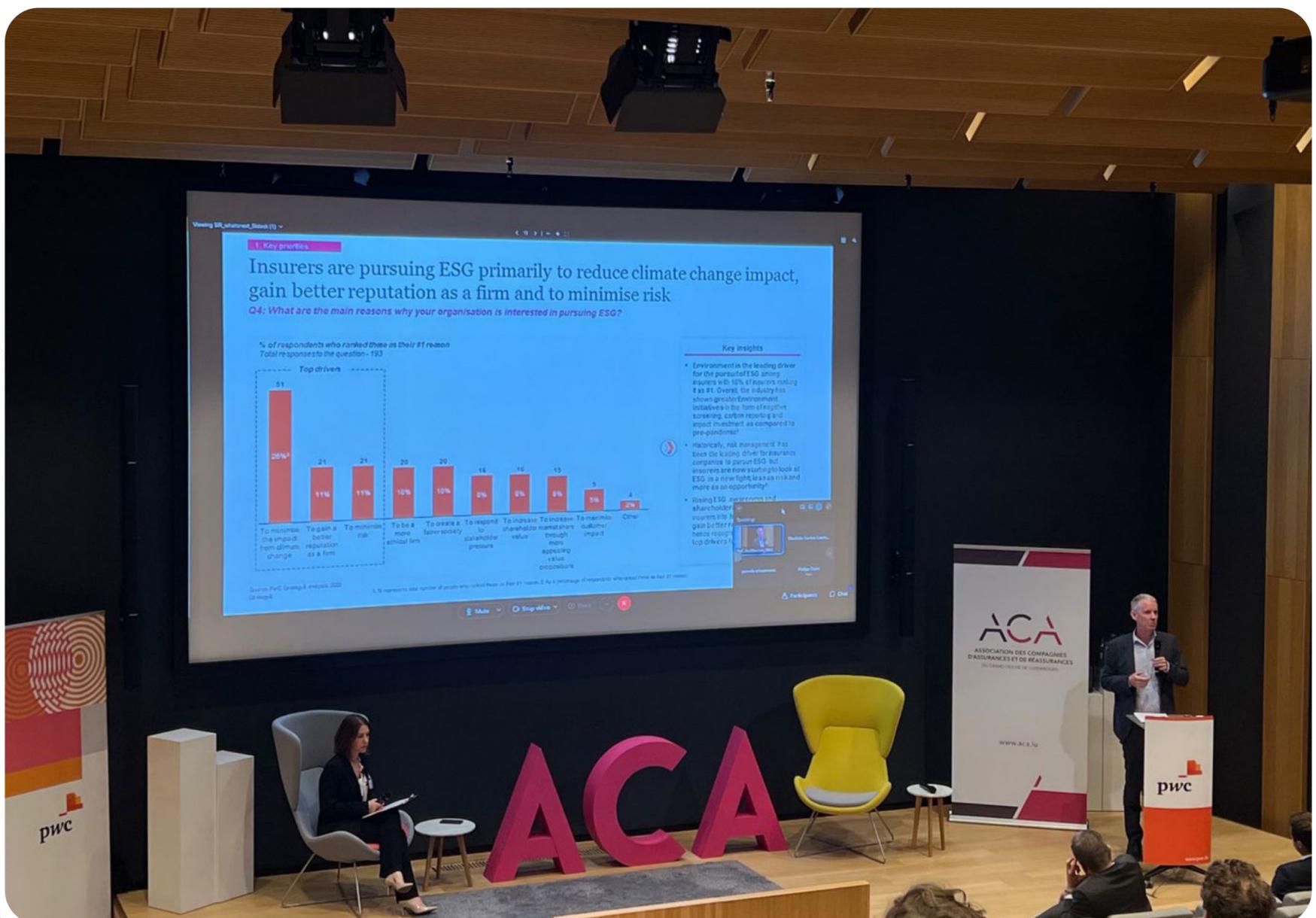
Témoins de l'intérêt porté par le secteur à ce nouveau label, 8 produits d'assurance vie bénéficiaient du label « LuxFLAG Insurance Product » au 31 décembre 2022.

SUSTAINABLE INSURANCE REGULATIONS, WHAT'S NEXT?

Le 31 mai, l'ACA a eu le plaisir d'accueillir des hauts représentants de nos membres à une conférence sur le thème de la réglementation durable en matière d'assurance. L'évènement a été très aimablement accueilli par PwC avec un éventail d'intervenants, y compris ceux qui nous ont rejoints à distance depuis Bruxelles, Francfort et Washington DC.

La conférence était organisée autour de 3 parties :

1. Charlotte Gardes-Landolfini (Experte en finance durable au niveau européen et international), Pamela Schuermans (Responsable des risques ESG, EIOPA) et Andrew Mc Dowell (Associé, PwC) ont constitué le premier panel de discussion, qui a abordé les principes fondateurs de la réforme de la réglementation de la finance durable et la manière dont ces cadres ont évolué dans l'UE.
2. Pierre Oberlé (Ministère luxembourgeois des Finances) a donné un aperçu des concepts clés et de l'état d'avancement de la directive sur les rapports de développement durable des entreprises (CSRD), qui faisait encore l'objet de négociations politiques.
3. Philippe Angelis (Senior Policy Advisor, Insurance Europe) et Kristina Stiefel (Associée, PwC) ont exploré plus en détail la CSRD en considérant les défis pratiques pour les entreprises préparant leurs systèmes de reporting, le rôle des auditeurs et le travail vers une convergence internationale.



LSFI STAKEHOLDER ASSEMBLY : ŒUVRER À LA STRATÉGIE LUXEMBOURGEOISE POUR UNE FINANCE DURABLE

LSFI, association à but non lucratif, conçoit et met en œuvre la stratégie luxembourgeoise pour une finance durable.

En juillet 2022, LSFI a lancé la première « LSFI Stakeholder Assembly » rassemblant plus de 20 organisations de l'industrie financière, des secteurs de la microfinance, des sphères de la recherche, de l'éducation, de la société civile et des organismes publics.

Ce forum a permis aux différents acteurs de la finance durable à Luxembourg, d'échanger sur les défis et les besoins en matière de finance durable avec la Ministre luxembourgeoise des Finances, S.E. Yuriko Backes, et la Ministre luxembourgeoise de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, S.E. Joëlle Welfring.

Les 17 participants ont pu présenter leurs activités dans le domaine de la finance durable ainsi que leurs besoins et attentes vis-à-vis de LSFI plus spécifiquement.

L'ACA, représentée par sa Vice-Présidente Octavie Dexant, a présenté les travaux réalisés et les challenges pour notre secteur.

ALLEN & OVERY INSURANCE FORUM

Le 28 septembre 2022, Valérie Tollet est intervenue au premier Insurance Forum organisé par le cabinet d'avocats Allen & Overy et a partagé les dernières tendances du marché et les chiffres du secteur. Cet événement a rassemblé de nombreux experts et a permis l'échange de points de vue sur les récents développements et tendances du marché national et international de l'assurance et de la réassurance et leur impact sur les entreprises et leurs opérations.

APCAL : 8^{ÈME} JOURNÉE DU COURTAGÉ

Le 6 octobre 2022, Marc Lauer est intervenu en tant que Président de l'ACA à la 8^{ème} journée du courtage organisée par l'APCAL consacrée au thème « Digitalisons ensemble la distribution d'assurance au Luxembourg ».

A cette occasion, le Président de l'ACA a rappelé qu'assurance et courtage d'assurance font partie d'un écosystème riche et varié qui coexiste au Luxembourg.

Il a également adressé les défis communs à ces 2 secteurs : la formation des collaborateurs, la réglementation ESG et la digitalisation.



Le monde du courtage et de l'assurance ont beaucoup évolué ces dernières décennies. Cette évolution vers plus de diversité est un atout pour la place. Il met cependant les responsables des associations professionnelles au défi de trouver le meilleur dénominateur commun entre les différents intérêts de leurs membres.

MARC LAUER

PRÉSIDENT DE L'ACA

CONFÉRENCE AML : UN RENDEZ-VOUS ANNUEL POUR LE SECTEUR

Comme chaque année, le CAA en collaboration avec l'ACA a organisé une conférence commune consacrée à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Cette conférence a été organisée le 14 octobre 2022 dans les locaux de la Chambre de Commerce, en présentiel.

Tous les membres effectifs de la commission internationale vie étaient représentés. Compte tenu de la technicité des sujets traités (retour sur les questionnaires qualitatifs et quantitatifs), l'audience était majoritairement composée de compliance officers, responsables du respect des obligations professionnelles en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, ou encore de personnes en charge du respect des sanctions financières.

La conférence a été suivie d'un cocktail afin de poursuivre de façon plus informelle les discussions sur ce sujet d'importance capitale pour la place.



RSE – LABELLISATION ESR PAR L'INDR POUR LA SECONDE FOIS

La RSE (Responsabilité sociale des entreprises) est une opportunité pour chaque entreprise d'améliorer sa gouvernance, de renforcer son engagement sociétal et de limiter ses impacts environnementaux tout en contribuant au développement durable.

L'ACA est membre fondateur de l'INDR (Institut National pour le Développement Durable et la Responsabilité Sociale des Entreprises) et fait partie de son Comité opérationnel. Le Président de l'ACA, Marc Lauer, occupe actuellement la fonction de Président de l'INDR et œuvre pour une meilleure intégration de la RSE et connaissance du guide ESR de l'INDR.

L'ACA a intégré une stratégie d'entreprise socialement responsable dans ses missions. Notre stratégie RSE permet ainsi de développer nos connaissances et d'améliorer nos processus de travail tout en créant de la valeur pour nos membres ainsi que nos parties prenantes.

En 2019, l'ACA a reçu pour la première fois le label ESR « Entreprise Socialement Responsable » de l'INDR. En 2022, l'ACA s'est vu décerner pour la seconde fois ce label. Les travaux y relatifs ont été gérés par Chantal Gansen, coordinatrice RSE interne à l'ACA.

La durée de validité de ce label est de 3 ans.



Le label ESR de l'INDR permet de valoriser la contribution de l'association au développement durable à 2 titres : en tant qu'association professionnelle et employeur, mais aussi pour l'ensemble du secteur de l'assurance qu'elle représente.

ACCORD TRIPARTITE 2022 : ACTION CONTRE L'INFLATION ET LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

L'inflation a repris en 2022 et les prix de l'énergie ont flambé dès le début de la guerre en Ukraine.

Un paquet de mesures d'aide a été conclu entre le Gouvernement, les syndicats OGBL, LCGB, CGFP et l'UEL, représentant le patronat.

L'ACA, représentée par son Président Marc Lauer, a été impliquée dans les négociations qui ont abouti à l'accord tripartite du 28 septembre 2022.

L'accord se veut historique et comprend un paquet de mesures visant à :

- Freiner considérablement l'inflation ;
- Aider les ménages et les entreprises par des mesures spécifiques, notamment un plafonnement des prix du gaz et de l'électricité pour les ménages privés ;
- Favoriser et accélérer la transition énergétique et digitale.

Par ailleurs, une tranche indiciaire (celle de juillet 2022) a été reportée en avril 2023 en vue de soulager la charge des employeurs dans une situation économique anormale.

La Tripartite a une nouvelle fois été la plateforme pour traiter les crises nationales luxembourgeoises.

NOUVEAU BTS DÉDIÉ AU SECTEUR FINANCIER

Afin de continuer à soutenir, développer et adapter au mieux les formations au sein du secteur des assurances, l'ACA a participé à la création du nouveau BTS Finance et Produits Financiers lancé par l'École de Commerce et de Gestion (ECG) à la rentrée 2022.

Le programme de formation repose sur 3 piliers principaux : les produits bancaires, les produits d'assurance et les fonds d'investissement. La partie dédiée à l'assurance représente à elle seule 136 heures de cours.

Suivre cette formation, c'est se donner la chance de devenir un futur talent du secteur financier et de cocher toutes les cases des recruteurs des compagnies d'assurance.

Cette formation permettra aux étudiants de développer les compétences générales et professionnelles requises pour endosser des responsabilités dans une entreprise du secteur financier sur la place luxembourgeoise. Ainsi, les concepts théoriques enseignés et l'approche pratique des cours sont placés dans un contexte économique et juridique luxembourgeois.

Le BTS constituant une formation à finalité professionnelle, l'ECG a mis en place des stages de 18 semaines en vue de promouvoir l'autonomie des candidats et leur permettre d'acquérir des premières expériences professionnelles. Les étudiants concluent leur formation en réalisant et en présentant un projet individuel axé sur leur spécialité (banque, assurance ou fonds d'investissement).

Grâce à la collaboration de l'ECG avec les acteurs du monde de l'assurance, le BTS bénéficie d'un atout supplémentaire en permettant aux étudiants diplômés de pouvoir bénéficier de l'agrément d'agent d'assurance en faisant une demande d'équivalence au CAA.

MODERNISATION DE L'EXAMEN EN VUE DE L'OBTENTION DE L'AGRÉMENT D'AGENT D'ASSURANCE

Le programme d'examen en vue de l'obtention de l'agrément d'agent est fixé par le CAA et les connaissances devant être maîtrisées sont décrites au sein du règlement modifié du CAA 19/01 relatif à la distribution d'assurances et de réassurances.

Ce programme a fait l'objet d'une modernisation par le CAA au cours de l'année 2022 et a donné lieu à la publication du règlement 22/01 en janvier 2023. L'ACA a eu l'opportunité de fournir ses commentaires au CAA dans le cadre de l'élaboration de ce nouveau programme.

Enfin, l'ACA est en train de développer un support nommé « syllabus » ayant pour objectif d'aider à la préparation de l'examen d'agents. Ce support, qui a pour vocation d'être complet tout en restant accessible, sera disponible au cours de l'année 2023.

SECRET PROFESSIONNEL : UNE RÉFORME URGENTE

Le respect des règles actuelles relatives au secret professionnel met les assureurs face à 2 problèmes majeurs.

D'une part, ils font face à une limitation importante de leurs possibilités en matière de sous-traitance, avec un choix de prestataires restreint. La réforme du texte relatif au secret professionnel en 2018 n'a offert qu'une solution partielle à cette situation qui perdure depuis plusieurs années.

Les conséquences sur la majeure partie des acteurs du secteur sont multiples, notamment l'augmentation des coûts et l'obstacle à la digitalisation.

D'autre part, les assureurs dans le cadre de leur activité transfrontière se trouvent régulièrement face à des conflits de lois, avec d'un côté une autorité étrangère qui exige de recevoir certaines informations relatives aux contrats d'assurance, sous peine de lourdes sanctions, et de l'autre la loi luxembourgeoise qui ne leur permet pas de transmettre ces informations au risque d'être sanctionné.

Afin de faire bouger les lignes, l'ACA a accentué ses actions en 2022, en particulier auprès du Ministère des Finances afin que des solutions soient apportées au secteur.

L'ACA a également fait de la réforme du secret professionnel l'une de ses priorités en vue des élections législatives 2023.

LE MARCHÉ UNIQUE EUROPÉEN : UNE PRIORITÉ POUR LES ACTEURS DU SECTEUR

L'un des objectifs de l'Union européenne est l'établissement d'un marché unique à l'intérieur de ses frontières.

Dans ce contexte, la libre prestation de services et la liberté d'établissement offrent aux consommateurs une plus grande variété de produits ainsi que des prix plus accessibles.

Le Luxembourg, en raison de l'étroitesse de ses frontières, est un pionnier de la libre prestation de services, et la (ré)assurance un de ses fleurons : la plupart des services qui y sont développés et proposés sont adressés aux consommateurs européens. Outre le fait que l'aspect international de ses activités représente l'ADN du Luxembourg, l'écrasante majorité de

la collecte en assurance vie, et la plupart des activités non-vie et de réassurance réalisées par des entreprises établies au Luxembourg le sont en dehors de ses frontières. Compte-tenu du climat ambiant de repli sur soi et d'une certaine tendance au protectionnisme observée dans la plupart des Etats, il est crucial que le Luxembourg continue à se positionner en faveur d'un cadre réglementaire européen prenant en considération le caractère international et trans-frontalier des services financiers. Aujourd'hui encore plus qu'hier, une approche harmonisée au niveau de l'Union européenne est un élément clé de succès d'une industrie, pour un marché de l'assurance compétitif et intégré.

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER NOS MEMBRES AU QUOTIDIEN SUR LE SUJET DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme est une des priorités de l'ACA et de notre secteur.

L'année 2022 a une résonance particulière, car après plusieurs reports, la visite du GAFI à Luxembourg a eu lieu en novembre. L'ACA, en tant qu'association professionnelle, a aidé à préparer ses membres à cette visite (tant sur la forme que sur le fond).

Le groupe de travail AML s'est réuni à plusieurs reprises tout au long de l'année afin de préparer la visite du GAFI mais également avec pour objectif de travailler sur d'autres thématiques importantes pour notre secteur (i.e., traitement du stock en application de l'exigence de vigilance renforcée, discussion avec l'ABBL concernant l'entrée en relation d'affaires, etc.). Ces travaux sont toujours en cours et seront développés en 2023.



NOTE À L'ATTENTION DES PARTIS POLITIQUES, EN VUE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES D'OCTOBRE 2023

Pour que le secteur de la (ré)assurance conserve son attractivité et son dynamisme, et serve au mieux les intérêts sociaux et économiques du pays, l'ACA a formulé 9 revendications en vue des élections législatives d'octobre 2023. Ce document reprend les 9 points que l'ACA porte à l'attention des futurs décideurs, tant au niveau local qu'à l'international.

L'ACA contribue au débat électoral en portant la voix de la (ré)assurance, soit les 83 entreprises établies au Luxembourg et les 4200 employés du secteur au Luxembourg.

Ces revendications sont issues d'une consultation, et d'échanges internes et externes avec des membres élus et chefs d'entreprises.

REVUE SOLVABILITÉ II ET IRRD

Au cours de l'année 2022, l'ACA s'est engagée de manière intensive avec le Ministère des Finances sur ces sujets, et a participé à l'élaboration de la position d'Insurance Europe.

Au niveau politique à Bruxelles, les propositions législatives sur la revue Solvabilité II et IRRD sont traitées de manière parallèle.

En ce qui concerne la revue Solvabilité II, l'ACA a consulté le bureau du député européen Christophe Hansen pour s'assurer que les questions spécifiques au Luxembourg soient prises en compte dans les amendements proposés par le Parlement européen. L'ACA a également participé aux discussions d'Insurance Europe afin que les positions luxembourgeoises soient reflétées au mieux dans la réflexion générale menée au niveau de l'industrie.

Concernant IRRD, les efforts de l'ACA se sont concentrés sur la mise à jour et le maintien de l'information auprès de nos membres, ainsi que l'évolution du contenu de ce dossier et des décisions politiques qui constitueront la base du fonctionnement de ce nouveau régime. L'ACA a identifié certaines questions clés préoccupantes et a utilisé le réseau d'Insurance Europe pour explorer ces questions plus en détail et identifier les menaces possibles pour le Luxembourg.

SUSTAINABLE FINANCE : BESOINS EXPRIMÉS ET FEUILLE DE ROUTE CONÇUE POUR L'ASSURANCE VIE

L'ACA a tenu ses membres informés, via le groupe de travail Sustainability – Insurance Regulations, des développements clés en la matière tout au long de l'année 2022 (e.g., les négociations politiques finales et l'adoption de la directive Corporate Sustainability Reporting (CSRD) et l'adoption de l'approche générale du Conseil sur le projet de directive EU Corporate Sustainability Due Diligence (CSDDD)).

En coordination avec l'ABBL, l'ACA a produit un document de position conjoint sur la CSDDD qui a été utilisé comme base de discussions avec les contacts locaux du Ministère et la Représentation permanente du gouvernement luxembourgeois à Bruxelles.

La thématique de la finance durable est importante et complexe, en mouvance permanente. Suite à l'offsite de la Commission Internationale Vie de fin octobre 2022, une feuille de route reprenant les points identifiés comme prioritaires a été préparée par les permanents de l'ACA (préférences ESG, règlement SFDR et reporting European ESG Template). Celle-ci s'applique également aux membres de la Commission Marché Local pour leurs activités vie. Certaines actions mentionnées seront à réaliser avec des partenaires externes (ABBL, ALFI, APCAL). Les actions indiquées seront déclinées pendant l'année 2023 et pourront être sujettes à évolution en fonction de l'actualité réglementaire et des besoins des membres de l'ACA.

LETTRE CIRCULAIRE 22/16 DU CAA EN MATIÈRE D'OUTSOURCING

La loi sur le secteur des assurances, reprenant l'obligation prévue à l'origine par la directive Solvabilité II, impose aux entreprises d'assurance et de réassurance de notifier préalablement le CAA au sujet de leur intention de sous-traiter des activités ou des fonctions opérationnelles importantes ou critiques.

En août 2022, le CAA a décidé de mettre en place un cadre plus précis en ce qui concerne l'accomplissement de cette obligation, en publiant la lettre circulaire 22/16.

L'ACA a eu l'opportunité de commenter le projet de lettre circulaire, et les propositions émises ont fait l'objet d'une discussion avec le comité de direction du CAA. Les échanges ont été constructifs et plusieurs demandes du secteur ont été prises en compte.

LETTRE CIRCULAIRE 22/15 DU CAA RELATIVE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE (RÉ)ASSURANCE

Lors de l'élaboration de ce projet de lettre circulaire, le CAA a consulté l'ACA afin de recueillir les commentaires du secteur.

En juillet 2022, le CAA a rencontré une délégation d'assureurs représentant les différents secteurs pour échanger de vive voix sur les contraintes des acteurs, issues de ce projet de lettre circulaire.

Suite à ces échanges constructifs, plusieurs demandes du secteur ont été prises en compte. La lettre circulaire 22/15 a été publiée le 26 juillet 2022, mettant en exergue les obligations liées à la substance pour les dirigeants de compagnies d'assurance ainsi que les rôles et quotas des administrateurs indépendants, exécutifs et non exécutifs dans la composition du conseil d'administration.

4

CHAPITRE

ANIMER NOTRE COMMUNAUTÉ

Pour faire avancer le secteur, l'ACA est fière de pouvoir compter sur une véritable communauté engagée à défendre et promouvoir les intérêts communs. L'implication des membres contribue à renforcer l'ADN de l'association, ancrée localement tout en étant pleinement consciente que les enjeux de ses membres dépassent largement nos frontières.

LE RÉSEAU DE L'ACA



Autorités Luxembourgeoises



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances



COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES

HAUT COMITÉ
DE LA PLACE FINANCIÈRE



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Associations internationales



GLOBAL FEDERATION OF INSURANCE ASSOCIATIONS



Associations d'employeurs



UNION DES ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES



INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES



Mutualité
des Employeurs



ASSOCIATION POUR
LA SANTÉ AU TRAVAIL
DU SECTEUR FINANCIER



Sécurité & Protection



Éducation & Formation



UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG



HOUSE OF
TRAINING



école de commerce
et de gestion
school of business
and management

Associations professionnelles du secteur financier



Association des Banques et Banquiers, Luxembourg
The Luxembourg Bankers' Association
Luxemburger Bankenvereinigung



Association des gestionnaires de réassurances



association of the
luxembourg fund industry



Association Professionnelle des Courtiers
en Assurances au Luxembourg



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS DES ACTUAIRES



InFiNe
Inclusive Finance Network
Luxembourg



LUXEMBOURG PRIVATE EQUITY &
VENTURE CAPITAL ASSOCIATION



Luxembourg
Sustainable Finance
Initiative



LUXEMBOURG
FOR FINANCE
THE FINANCIAL CENTRE DEVELOPMENT AGENCY



Supporting Sustainable Finance



Digital & Innovation



Luxembourg House of Financial Technology



THE DIGITAL ALLIANCE

REPRÉSENTATION DE L'ACA



INSURANCE EUROPE

Executive Committee

Committees/Working Groups

Project Groups

Treasurer



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Assemblée plénière

Groupe patronal

Ad hoc suivant actualité

Fiscalité

COMMISSIONS DE TRAVAIL



COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Pensions/assurances

Education financière



COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

Réunions avec le Conseil d'Administration ACA

RC Automobile

PSA

Intérmediaires

Comptabilité/Reporting

Anti-blanchiment

Vie

Réassurance

COMITÉS TECHNIQUES



CHAMBRE DE COMMERCE

Assemblée Générale

Avis sur les projets de lois/réglements grand-ducaux qui concernent le secteur

HCPF

**HAUT COMITÉ DE LA
PLACE FINANCIÈRE**

Assemblée plénière

Assurance/Réassurance

Brexit

Modernisation du cadre
réglementaire

Formation professionnelle

PSF

PEPP

Sustainable Finance

Titrisation



**UNION DES
ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES**

Conseil d'Administration

Comité Exécutif

Plateforme Affaires
européennes

Communication

Sécurité sociale

Fiscalité

Emploi & relations
de travail

Concurrence

Affaires économiques

Mutualité des employeurs

Fonds de compensation

GROUPES DE TRAVAIL



**PLATEFORME POUR
L'ACTION CLIMAT
ET LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**



**PLATEFORME
POUR LA SÉCURITÉ
SUR LES ROUTES**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La gestion de l'ACA est assurée par :

- Le Président, les Vice-Présidents et le Conseil d'Administration ;
- le Bureau de l'ACA ;
- l'Administrateur-Délégué ;
- les Directeurs et les collaborateurs permanents de l'ACA.

Au 28 février 2023, le Conseil d'Administration de l'ACA se compose des 18 administrateurs suivants :





**MARC
HENGEN**

ACA
Administrateur-Délégué



**FLORENT
ALBERT**

Lombard International
Assurance S.A.
Administrateur



**RÉJEAN
BESNER**

Swiss Re Europe S.A.
Administrateur



**ALEXANDRE
DRAZNIIEKS**

Cardif Lux Vie S.A.
Administrateur



**JULIE
DUBUISSON**

Convex Europe S.A.
Administratrice



**JEAN
ELIA**

Sogelife S.A.
Administrateur



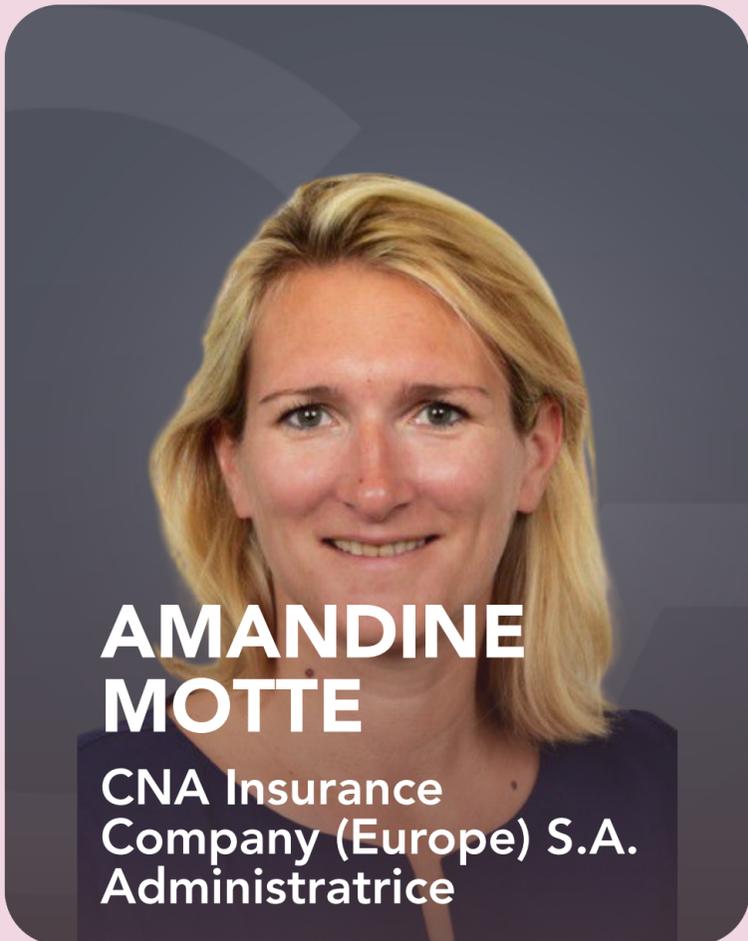
**PASCAL
HERRMANN**

The Shipowners
Mutual P&I Association
Administrateur



**LOÏC
LE FOLL**

La Mondiale
Europartner S.A.
Administrateur



**AMANDINE
MOTTE**

CNA Insurance
Company (Europe) S.A.
Administratrice



**XAVIER
NEVEZ**

Zurich Eurolife S.A.
Administrateur



**ALAIN
NICOLAI**

Baloise Assurances
Luxembourg S.A.
Administrateur



**ANDREA
SCHMID**

Hiscox S.A.
Administratrice



Au cours de l'année 2022, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de :

- **Christian Gibot** (Cardif Lux Vie S.A.) qui a été remplacé par **Alexandre Draznieks** (Cardif Lux Vie S.A.)
- **Ivo Hux** (Swiss Re Europe S.A.) qui a été remplacé par **Réjean Besner** (Swiss Re Europe S.A.)
- **Christian Kanu** (Tokio Marine Europe S.A.) qui a été remplacé par **Julie Dubuisson** (Convex Europe S.A.)

ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

Le Conseil d'Administration comprend en outre 15 administrateurs suppléants au 28 février 2023 :

- **Dirk Billemon**
(Liberty Mutual Insurance Europe S.E.)
- **Georges Biver**
(AXA Assurances Luxembourg S.A.)
- **Romain Braas**
(Balaise Assurances Luxembourg S.A.)
- **Inge De Wolf**
(Swiss Life (Luxembourg) S.A.)
- **Ludovic Dulauroy**
(Afi Esca Luxembourg S.A.)
- **Vanesa Herrero**
(Tokio Marine Europe S.A.)
- **Jonathan Hewitt**
(TransRe Europe S.A.)
- **Paul Lecoublet**
(Generali Luxembourg S.A.)
- **Thomas Lillelund**
(AIG Europe S.A.)
- **Frédéric Lipka**
(BPCE Life S.A.)
- **Franck Marchand**
(Foyer Assurances S.A.)
- **John Simon Morrey**
(Stonefort Insurance S.A.)
- **Cornelia Roeskau**
(Globality S.A.)
- **Eve Roux**
(CNP Luxembourg S.A.)
- **Luc Themelin**
(La Luxembourgeoise S.A.)

Début 2023, Vanesa Herrero (Tokio Marine Europe S.A.) a remplacé Thomas Brazil (SI Insurance (Europe) S.A.) et Eve Roux (CNP Luxembourg S.A.) a remplacé Jean-Mary Castillon (CNP Luxembourg S.A.).

HONORARIAT

L'ACA est, depuis toujours, soucieuse d'établir un pont entre passé, présent et avenir. À ce titre, une importance toute particulière est accordée à l'honorariat :

PRÉSIDENTS HONORAIRES

- André Bredimus
- Paul De Cooman
- Pit Hentgen
- Marie-Hélène Massard
- François Tesch

L'ACA s'incline avec respect devant la disparation de Marcel Dell en date du 15 avril 2022. Marcel Dell était Président de l'Association entre 2002 et 2004, membre du Conseil d'Administration et Commissaire aux Comptes pendant de longues années.

L'ACA gardera de Marcel Dell le souvenir d'un homme engagé, cultivé et aimable, toujours à l'écoute d'autrui. L'ACA et ses membres n'oublieront jamais son dévouement pendant des décennies pour le secteur de l'assurance et de la réassurance luxembourgeois.

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

- Philip Aspden
- Thierry Brevet
- Martial de Calbiac
- Gabriel Deibener
- Paul Hammelmann
- Georges Hengen
- Jean Marchès
- Henri Marx
- Pierre Mersch
- Jean Neuman
- Yvan Reinard
- Romain Rossetti
- Alain Schaedgen
- Jean Worré

DIRECTION DE L'ACA



MARC HENGEN

ADMINISTRATEUR - DÉLÉGUÉ

Marc Hengen est Administrateur-Délégué de l'ACA depuis 2013. Juriste de formation et assureur de métier, Marc a rejoint le Comité de direction de l'ACA en 2010. Marc est également membre du Haut Comité de la Place Financière, membre du Comité exécutif de l'UEL (Union des Entreprises Luxembourgeoises), Secrétaire général de l'AGERE (Association des gestionnaires d'entreprises de réassurances) et membre du Comité de Direction et trésorier de Insurance Europe. Depuis le 4 mai, Marc a également repris la fonction de Secrétaire Général du Bureau Luxembourgeois et du Fonds de Garantie Automobile.



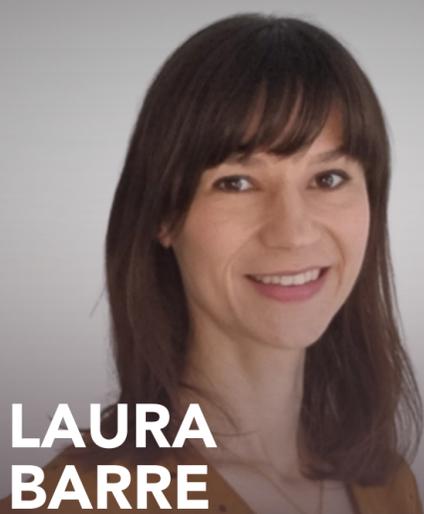
VALÉRIE TOLLET

MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION

Membre du Comité de Direction et Médiatrice en Assurances du Luxembourg. Après 20 années en fiscalité en cabinet de conseil en Belgique et au Luxembourg, Valérie a rejoint l'ACA en février 2020. Diplômée en droit et en droit fiscal, elle est en charge des dossiers ayant trait à l'assurance vie et non-vie internationale, à la réassurance, ainsi que de divers groupes de travail. Elle intervient notamment sur des questions de fiscalité luxembourgeoise et internationale, et représente l'ACA au sein de la Taskforce fiscale de l'UEL. Elle assiste également les membres de l'ACA en matière de ressources humaines.

Depuis le 12 octobre, Valérie est membre du Conseil d'Administration de l'ASTF (Association pour la santé au travail du secteur financier) et y exerce le mandat de Secrétaire.

ÉQUIPE DE L'ACA



**LAURA
BARRE**

Conseillère juridique

Laura Barre a rejoint l'ACA en février 2023. Diplômée d'un Master Secteur Financier, Banque et Assurance, et d'une thèse de Droit Financier, Laura a débuté sa carrière en fiscalité indirecte en 2016 et est détachée dans un groupe multinational à Luxembourg dans le secteur de l'industrie. Elle rejoint un groupe d'assurance non-vie en 2018 en tant que fiscaliste, puis au sein du département Juridique et Conformité. Au cours des 4 années suivantes, Laura intervient sur des sujets liés aux problématiques de distribution des produits d'assurance, de relations avec les intermédiaires, et de délégations d'autorité et de gestion des prestataires externes. Elle analyse également les réglementations applicables aux différentes branches de la compagnie en Europe, et l'adaptation des procédures et de la documentation au droit local.



**HADRIEN
BERTRAND**

Conseiller
économique

Diplômé d'un Master 2 en Finance, Hadrien a débuté comme auditeur financier à Luxembourg en 2010. Il a intégré le secteur de l'assurance en 2013 et a travaillé entre autres au sein des départements Finance et Compliance de compagnies d'assurance vie et non vie. Hadrien a rejoint l'ACA en 2019 et est en charge notamment des groupes de travail Finance, Private Equity, SFDR, IFRS 17, Reporting banques dépositaires, Statistiques, et Solvabilité 2.



**KILIAN
BONNEMBERGER**

Chargé de communi-
cation digitale

En 2021, Kilian Bonnemberger a rejoint l'ACA en tant que Chargé de communication digitale. Après 4 années de stage/ alternance dans le secteur financier au Luxembourg, Kilian débute sa carrière professionnelle au sein de l'équipe de l'ACA. Kilian officie désormais au poste de Chargé de communication digitale afin de permettre à l'ACA de renforcer sa stratégie de communication avec le soutien d'une stratégie numérique dédiée pour porter la voix de l'assurance en ligne. Il est notamment en charge du projet de refonte du site internet de l'ACA.



**LÉA
ZANDA**

Conseillère juridique
et fiscale

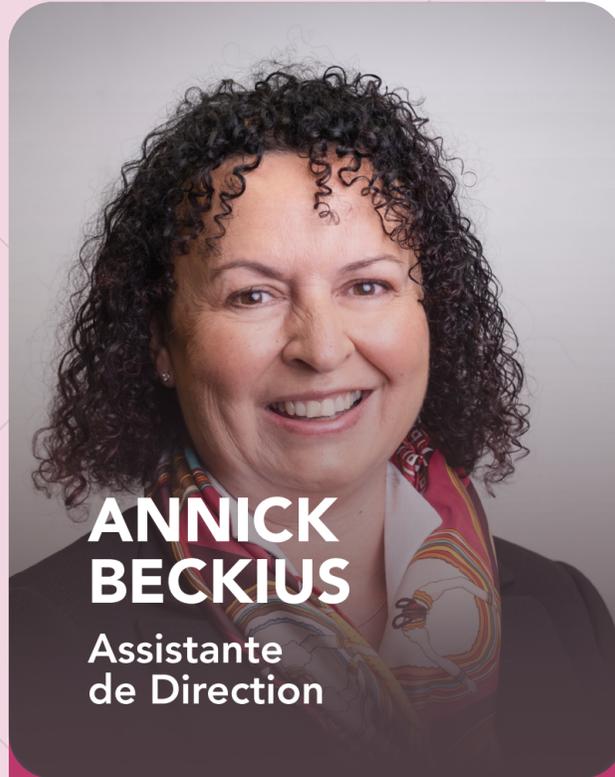
Léa a rejoint l'ACA en janvier 2020 après plus de 10 ans d'expérience en fiscalité au Grand-Duché, dont 8 ans en cabinet de conseil avec une spécialisation en fiscalité internationale. Juriste de formation, spécialisée en droit des affaires, Léa est responsable des groupes de travail en lien avec la fiscalité comme DAC6 ou le réglementaire comme la distribution (IDD, PRIIPS), la finance durable, l'AML ou encore les contrats en déshérence.



**CHANTAL
GANSEN**

Secrétaire du Conseil
d'Administration
et Responsable du
Secrétariat

Le secrétariat assiste le Comité de Direction et l'équipe de l'ACA dans tous les dossiers qui sont suivis au sein de l'ACA. L'assistance administrative comprend de larges attributions parmi lesquelles l'organisation de tous les événements de l'ACA, la comptabilité, le calcul des paiements et cotisations de l'ACA, le suivi des statistiques, la mise à jour du site internet et extranet, et les communications aux membres. Chantal occupe également la fonction de Corporate Secretary pour l'ACA, permettant ainsi une meilleure gouvernance au sein de l'organisation. Elle est chargée de l'organisation des travaux du secrétariat de Direction.



**ANNICK
BECKIUS**

Assistante
de Direction

Le secrétariat assiste le Comité de Direction et l'équipe de l'ACA dans tous les dossiers qui sont suivis au sein de l'ACA. L'assistance administrative comprend de larges attributions parmi lesquelles l'organisation de tous les événements de l'ACA, la comptabilité, le calcul des paiements et cotisations de l'ACA, le suivi des statistiques, la mise à jour du site internet et extranet, et les communications aux membres.

ÉQUIPE DE L'ACA



SARAH HARTMANN

Conseillère
juridique

Diplômée d'un Master 2 en droit des affaires et juriste conseil en entreprises, Sarah a débuté sa carrière en 2008 dans un cabinet de conseil avec principalement des missions fiscales et réglementaires pour des assureurs de la Place. Elle a rejoint le service juridique et compliance d'un groupe d'assurance au Luxembourg en 2012, dont elle a été responsable pendant plusieurs années. Dès 2018, et avec un focus particulier en 2020, Sarah était Compliance Officer et juriste pour l'insurtech du groupe. Arrivée à l'ACA en mars 2021, Sarah intervient sur différents sujets et coordonne plusieurs groupes de travail relatifs au marché local ou transversaux (notamment la protection des données, les examens d'agrément pour les agents d'assurance). Sarah suit également les sujets d'intérêt pour les assureurs en lien avec le digital et la formation



SARAH LENTINI

Responsable
Communication

Diplômée de l'IEP d'Aix-en-Provence, et d'un Master 2 en Management Public et Politique, Sarah travaille dans le secteur financier au Luxembourg depuis 17 ans, dont 14 dans l'assurance. Elle a rejoint l'ACA en 2015 comme conseillère. Elle est en charge de la communication de l'ACA et de la promotion du secteur au Luxembourg et à l'étranger.



NATALIE STEVENSON

Conseillère

Diplômée d'une Maîtrise en Commerce International et Finance, Natalie a près de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre de la réglementation des services financiers. Elle a débuté sa carrière au Parlement européen à Bruxelles, puis a occupé différentes fonctions dans le secteur de l'assurance à Bruxelles et à Londres. Avant de rejoindre l'ACA, elle a travaillé pour le régulateur financier des Bermudes dont elle était responsable pour l'équipe des Affaires Internationales. Natalie a rejoint l'ACA en février 2021 et est impliquée dans des sujets tels que l'assurance durable, Solvabilité 2, et redressement et résolution.



PATRIZIA TRASATTI

**Assistante
de Direction**

Le secrétariat assiste le Comité de Direction et l'équipe de l'ACA dans tous les dossiers qui sont suivis au sein de l'ACA. L'assistance administrative comprend de larges attributions parmi lesquelles l'organisation de tous les événements de l'ACA, la comptabilité, le calcul des paiements et cotisations de l'ACA, le suivi des statistiques, la mise à jour du site internet et extranet, et les communications aux membres.



LUCIANA MOROLLI

**Bureau
Luxembourgeois et
Fonds de Garantie**

Luciana Morolli effectue le suivi administratif des dossiers du Bureau Luxembourgeois et du Fonds de Garantie Automobile, ainsi que des demandes d'information adressées au Fonds de Garantie Automobile en sa qualité de Centre d'information.



ISABELLE SPAUTZ

**Bureau
Luxembourgeois et
Fonds de Garantie**

Isabelle Spautz effectue le suivi administratif des dossiers du Bureau Luxembourgeois et du Fonds de Garantie Automobile, ainsi que des demandes d'information adressées au Fonds de Garantie Automobile en sa qualité de Centre d'information. Isabelle occupe également la fonction de Corporate Secretary pour le Bureau Luxembourgeois et le Fonds de Garantie, permettant ainsi une meilleure gouvernance au sein de l'organisation.

LES AUTRES SERVICES DE L'ACA

FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE (FGA)

Le Fonds de Garantie Automobile est un organisme indépendant avec un rôle social important.

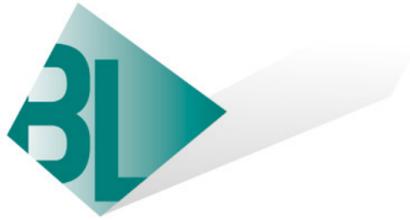
Il est constitué et financé intégralement par les assureurs actifs dans la branche d'assurance Responsabilité Civile Auto. Le Fonds de Garantie intervient notamment dans les cas de figure de sinistres causés par des véhicules non assurés ou non identifiés.

Dans le cas d'un véhicule non identifié, et dans le souci d'éviter des fraudes potentielles, le Fonds de Garantie n'intervient que si la victime a subi des préjudices corporels. En 2022, le Fonds de Garantie a traité 75 dossiers concernant des sinistres causés par des véhicules non assurés ou non identifiés.

Les missions du FGA vont évoluer avec la transposition en 2023 de la nouvelle directive Responsabilité Civile Auto.



Fonds
de Garantie
Automobile



BUREAU LUXEMBOURGEOIS

Le Bureau Luxembourgeois gère les sinistres causés sur le territoire luxembourgeois par des véhicules immatriculés à l'étranger et procède à l'indemnisation des dommages matériels et corporels conformément à la législation luxembourgeoise.

LE BUREAU LUXEMBOURGEOIS RASSEMBLE LES MEMBRES DU WESTERN GROUP



Le Bureau Luxembourgeois, sous la présidence de Jean Zenners, a eu l'honneur d'inviter les membres du Western Group (groupe régional du Conseil des Bureaux regroupant les Bureaux d'Andorre, Belgique, Irlande, Malte, Maroc, Pays-Bas, Portugal, Tunisie, ainsi que du Luxembourg) à sa traditionnelle réunion en date du 13 octobre à Canach, ceci pour la première fois en présentiel après 2 ans de pandémie. Les groupes régionaux servent de plateforme pour la communication ainsi que pour

la résolution commune des problèmes du Conseil des Bureaux. A cet effet, les délégués des groupes régionaux représentent les intérêts du groupe régional et donnent des avis.

Cette réunion a par conséquent donné lieu à d'intéressants échanges, notamment sur la mise en œuvre de la 6e directive RC AUTO ainsi que la problématique de la guerre en Ukraine.

La réunion a été rehaussée par la visite de Mme Greet Floré, Secrétaire Générale du Conseil des Bureaux.



MÉDIATEUR EN ASSURANCE

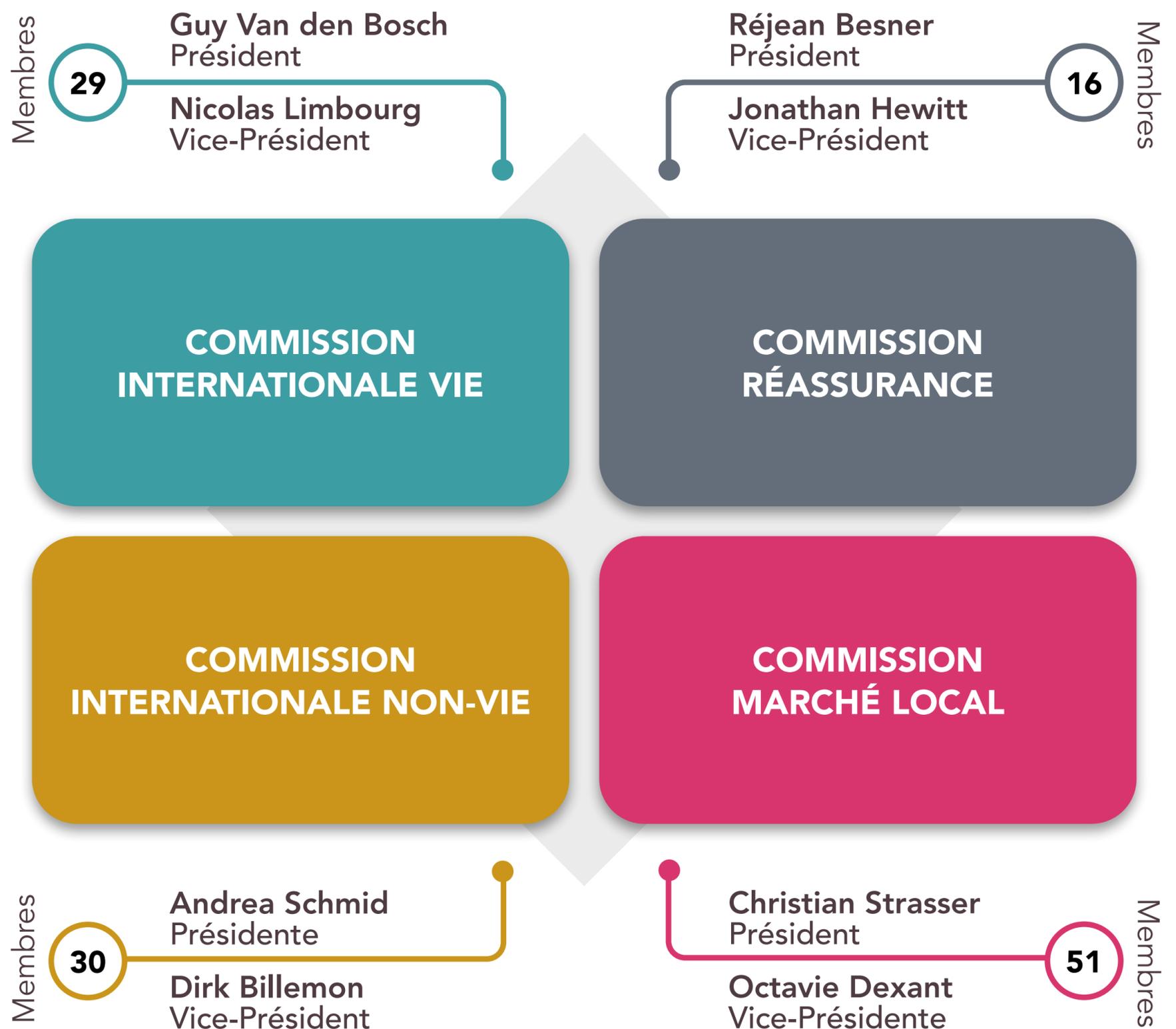
Depuis 1995, le Médiateur en Assurances est une organisation paritaire entre l'ACA et l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs (ULC), qui aide les consommateurs à résoudre les litiges liés aux contrats d'assurance (vie ou non-vie) conclus avec des compagnies d'assurance basées au Luxembourg. Il s'agit d'un processus au travers duquel deux ou plusieurs parties à un litige tentent par elles-mêmes, volontairement, de parvenir à un accord sur la résolution de leur litige avec l'aide d'un médiateur. De par la médiation, les assurés se voient offrir une solution alternative au procès.

En 2022, nous observons une certaine stabilité par rapport à l'année 2021 avec 108 dossiers traités par Valérie Tollet, Médiatrice en assurance.

COMMISSIONS STATUTAIRES

Dirigées par un Président et un Vice-Président élus, les quatre commissions statutaires examinent des questions juridiques, fiscales, contentieuses, administratives, techniques et financières. Elles informent leurs membres sur les problèmes actuels et doivent formuler des propositions de prises de position au Conseil d'Administration de l'ACA.

Elles peuvent déléguer certaines analyses de fond à des groupes de travail.



COMMISSION INTERNATIONALE VIE

UN OFFSITE PRINCIPALEMENT CONSACRÉ À LA THÉMATIQUE DE LA FINANCE DURABLE

L'ACA a organisé son désormais traditionnel offsite de la Commission Internationale Vie fin octobre 2022.

Cette édition a permis de mettre le focus sur la réglementation liée à un sujet en constante évolution, la finance durable, ainsi que sur les nombreuses implications et obligations qui en découlent pour les acteurs du marché vie (tant local qu'international).

Suite à l'intervention de consultants externes experts en la matière, les membres ont mené un travail de réflexion leur permettant d'identifier les points à traiter de manière prioritaire avec l'aide des permanents de l'ACA (dont les préférences ESG, le règlement SFDR et le reporting European ESG Template), et d'ainsi dresser une feuille de route pour les mois à venir. Cet offsite a également été l'occasion d'accueillir des représentants du CAA pour une session d'échange consacrée à l'actualité réglementaire.

COMMISSION MARCHÉ LOCAL

UN PREMIER OFFSITE RÉUSSI POUR LA COMMISSION MARCHÉ LOCAL

En juin 2022 a eu lieu la première réunion offsite de la Commission Marché Local. Cette réunion a permis aux acteurs du marché local de traiter plus en profondeur certains sujets d'importance pour leurs activités. En particulier, cet événement était l'opportunité de réfléchir ensemble aux doléances à adresser aux partis politiques en vue des élections législatives de 2023, comme l'ACA le fait traditionnellement.

Plusieurs priorités du secteur ont été identifiées lors de cette réunion et reprises au sein des 9 priorités de l'ACA en vue des élections.

Au-delà des élections législatives, il est ressorti de cet offsite que l'ACA doit continuer à maintenir un dialogue soutenu auprès de plusieurs acteurs externes afin de défendre ses intérêts.

Plusieurs points d'actualité relatifs au marché local ont également fait l'objet de discussions. En particulier, la transposition de la directive UE 2021/2118 concernant l'assurance de la responsabilité civile résultant de la circulation de véhicule automoteur a été au cœur des débats, portant essentiellement sur la création d'un fonds visant à indemniser les victimes d'accidents en cas d'insolvabilité de l'entreprise d'assurance.

Ce sujet a d'ailleurs, au-delà de la Commission Marché Local, été suivi de près par l'ACA tout au long de l'année et a donné lieu à de nombreux échanges avec le Ministère des Finances, en charge de la transposition de la directive.

COMMISSION INTERNATIONALE NON-VIE (CINV) ET COMMISSION RÉASSURANCE (CR)

UN OFFSITE DÉSORMAIS TRÈS ATTENDU PAR LES MEMBRES DE LA COMMISSION CONJOINTE INTERNATIONALE NON-VIE ET RÉASSURANCE

Fin septembre 2022, l'ACA a organisé la seconde réunion offsite pour ses membres non-vie internationaux et réassurance.

Les membres ont eu l'occasion de discuter de diverses questions d'importance pour la Commission conjointe ainsi que de fixer ses priorités pour 2023, dont font notamment partie des sujets liés à la sous-traitance, la gouvernance et la distribution.

L'ACA a été ravie d'accueillir des intervenants externes, qui ont fait le point sur les développements ESG, en se concentrant en particulier sur la directive CSRD sur le reporting de durabilité des sociétés et le Règlement Taxonomie.

Des représentants du CAA étaient également présents pour une session consacrée aux priorités réglementaires de l'année à venir.

GROUPE DE TRAVAIL



FOCUS SUR LES GT GÉOGRAPHIQUES

FRANCE – UN MARCHÉ PRÉCURSEUR SUR LES SUJETS RÉGLEMENTAIRES

Durant l'année 2022, le groupe de travail France s'est réuni à 3 reprises et a concentré une grande partie de ses discussions sur le sujet de la transparence des frais. Sous l'impulsion des 2 nouveaux co-rapporteurs et sur base de nombreux échanges constructifs, le groupe de travail a émis à la Commission Internationale Vie une recommandation sur de futurs travaux qui pourraient être entrepris sur ce sujet au niveau de l'ACA. Le groupe de travail a également fait intervenir un expert pour réaliser une présentation sur l'état actuel d'ATAD 3 et de DAC 6.

ITALIE – VERS UNE MULTIPLICATION DES ENTRAVES A LA LPS

Le groupe de travail Italie s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année 2022, compte-tenu d'une actualité réglementaire et fiscale intense et quelque peu inquiétante pour les acteurs vie actifs sur ce marché. Ceux-ci font en effet actuellement face à une série d'attaques par rapport à leur modèle d'affaire, et ce tant de la part du régulateur italien que des autorités fiscales locales. Cette situation a entraîné une multiplication de travaux et de démarches à divers niveaux – internes et externes à l'ACA – étant donné l'importance de ce marché pour le secteur de l'assurance vie luxembourgeoise. Au printemps 2022, le groupe de travail a également accueilli un cabinet d'avocats italien pour une séance d'information consacrée à diverses thématiques liées à la distribution des produits d'assurance.

BELGIQUE – UN MARCHÉ QUI SE COMPLEXIFIE

Le groupe de travail Belgique s'est peu réuni au cours de l'année écoulée, nonobstant une actualité législative dense, source de confusion et d'incertitudes pour les acteurs du marché. Les échanges avec les membres se sont principalement concentrés sur l'évolution à donner à l'application de la taxe annuelle sur les comptes-titres (TACT) aux compagnies luxembourgeoises. Sur base de l'arrêt rendu en la matière par la Cour Constitutionnelle belge en date du 27 octobre 2022, il s'avère que les comptes-titres liés à des polices d'assurance vie émises en LPS par des compagnies luxembourgeoises sur le marché belge sont pleinement impactés par la TACT. En matière de droits de succession (matière régionalisée), il convient de mentionner que la refonte de l'article 8 du Code des droits de succession en Région wallonne vient modifier le moment où les droits de succession sont dus en ce qui concerne les contrats d'assurance sur la vie.

ESPAGNE/ PORTUGAL – DES EXPERTS RÉUNIS AUTOUR DE DEUX WEBINAIRES

L'année 2022 a été relativement calme sur les marchés portugais et espagnol. Le groupe de travail a été actif via l'organisation en octobre, de 2 webinaires dédiés à chacun de ces 2 marchés géographiques.

Ces webinaires ont permis à un panel d'experts reconnus dans chacun de ces 2 marchés de présenter l'actualité pertinente pour les membres de l'ACA. Ces webinaires ont donné lieu à des sessions de questions-réponses entre les participants et les panélistes.

LES MEMBRES DE L'ACA

Au 28 février 2023, l'ACA compte **142 membres**. Elle représente **67 assureurs vie et non-vie établis à Luxembourg** et commercialisant des solutions d'assurance au Luxembourg et sur les marchés étrangers.

L'ACA représente également le secteur luxembourgeois de la réassurance avec **16 réassureurs** parmi ses membres.

Enfin, l'ACA accueille **59 membres associés** de différents secteurs d'activité touchant l'assurance ou la réassurance.

Depuis l'Assemblée Générale ordinaire du 24 mars 2022, l'ACA a connu plusieurs changements au sein de ses membres.

35

Entreprises
d'assurance non-vie

32

Entreprises
d'assurance vie

16

Entreprises de
réassurance

59

Membres
associés

NOUVEAUX MEMBRES

9 nouveaux membres ont rejoint l'ACA depuis la dernière AGO :



Advanzia Bank S.A.
(membre associé)



Axon Advisory & Consulting Sàrl
(membre associé)



BDO Advisory S.A.
(membre associé)



Bretteville Consulting Sàrl
(membre associé)



Finologee S.A.
(membre associé)



Lloyd's Insurance Company S.A.
(membre effectif)



Luther S.A.
(membre associé)



LUXHUB
(membre associé)



Tiberghien Belgique
(membre associé)

FUSION PAR ABSORPTION

- Fusion par absorption de AME Life Lux S.A. par Monument Assurance Luxembourg S.A.

RENONCIATION AU STATUT DE MEMBRE EFFECTIF

- The Shipowners Mutual Strike Insurance Association Europe (membre effectif)

RENONCIATION AU STATUT DE MEMBRE ASSOCIE

- Furado AG
- Independant (Re) Insurance Services
- Loyens & Loeff Luxembourg Sàrl
- Private Insurer S.A.
- Tiberghien Belgique
- Vie Key Consulting Sàrl

CHANGEMENT DE DENOMINATION

- 99 Advisory S.A. devient Finegan Luxembourg S.A. (membre associé)
- Builders Direct S.A. devient Stonefort Insurance S.A. (membre effectif)
- Builders Reinsurance S.A. devient Stonefort Reinsurance S.A. (membre effectif réassurance)
- Builders Insurance Holdings S.A. devient Stonefort Insurance Holdings S.A. (membre associé)
- Natixis Life S.A. devient BPCE Life S.A. (membre effectif)
- SRS Management Europe PCC devient SRS Management Luxembourg S.A. (membre associé)
- Wildgen S.A. devient Pinsent Masons Luxembourg (membre associé)

Membres Effectifs au 28/02/2023

MEMBRES EFFECTIFS D'ASSURANCE NON-VIE



AIG Europe S.A. – Luxembourg Branch
35D, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Directeur : Thomas LILLELUND



Allianz Insurance Luxembourg
14, boulevard F. D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Directeur : Eric WINTER



AXA Assurances Luxembourg S.A.
1, place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg
Directrice : Octavie DEXANT



Baloise Assurances Luxembourg S.A.
8, rue du Château d'Eau
L-3364 Leudelange
Directeur : Romain BRAAS



CAMCA Assurance S.A.
9, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
Directeur : Alain SIEGRIST



CGPA Europe S.A.
41, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Directeur : Eric EVIAN



CNA Insurance Company
(Europe) S.A.
35F, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Directrice : Amandine MOTTE

COLOMBE Assurances

Colombe Assurances S.A.
2A, place de Paris
L-2314 Luxembourg
Directeur : Alvaro VILLAMOR

COLONNADE
A FAIRFAX COMPANY

Colonnade Insurance S.A.
1, rue Jean Piret
L-2350 Luxembourg
Directeur : Peter CSAKVARI

convex

Convex Europe S.A.
37, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Directrice : Julie DUBUISSON

DKV
Luxembourg

D.K.V. Luxembourg S.A.
11-13, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directeur : Stefan PELGER

ERGO

ERGO Insurance S.A.
55, rue de la Poudrerie
L-1899 Kockelscheuer
Directeur : Bernard SCHACHT

europ
assistance

EUROP Assistance S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeur : Jean-Claude STOOS

Foyer

Foyer-Arag S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Franck MARCHAND/
Philippe BONTE



Foyer Assurances S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Franck MARCHAND/
Philippe BONTE



Foyer Santé S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : François JACQUEMIN/
Jeroen VAN DE VELDE

FRI:DAY

FRIDAY Insurance S.A.
8, rue du Château d'Eau
L-3364 Leudelange
Directeur : Alain NICOLAI

GLOBALITY HEALTH

Globality S.A.
1A, rue Gabriel Lippmann
L-5365 Münsbach
Directrice : Cornelia ROESKAU



GreenStars BNP Paribas S.A.
23-25, avenue de la Porte Neuve
L-2227 Luxembourg
Directeur : Paul WOLLNY

HISCOX

Hiscox S.A.
35F, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Directrice : Andrea SCHMID

The logo for iptiQ, featuring the word "iptiQ" in a bold, lowercase sans-serif font. The letter "i" is lowercase, while "ptiQ" are uppercase. A light blue horizontal bar is positioned under the letter "Q".

iptiQ EMEA P&C S.A.
2, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Directeur : Réjean BESNER

The logo for lalux ASSURANCES, consisting of the word "lalux" in a white lowercase sans-serif font on an orange rectangular background. Below "lalux" is the word "ASSURANCES" in a smaller, white, uppercase sans-serif font. A small white icon of a person's head and shoulders is located to the right of "lalux".

La Luxembourgeoise S.A.
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directeurs : Christian STRASSER/
Luc THEMELIN

The logo for Liberty Specialty Markets, featuring a blue silhouette of the Statue of Liberty's head and crown on the left. To the right, the word "Liberty" is written in a blue serif font, with "Specialty Markets" in a smaller blue sans-serif font below it.

Liberty Mutual Insurance
Europe S.E.
5-7, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeur : Dirk BILLEMONT

The logo for LLOYD'S, with "LLOYD'S" in a large, bold, black serif font. Below it, "LLOYD'S OF LONDON" is written in a smaller, black, uppercase serif font.

Lloyd's Insurance Company S.A.
68, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg
Directeur : Martial de CALBIAC

The logo for RSA, featuring the letters "RSA" in a bold, black, uppercase sans-serif font. To the right of the letters is a circular graphic composed of many small, colorful dots in shades of purple, pink, and blue, arranged in a ring.

RSA Luxembourg S.A.
40, rue du Curé
L-1368 Luxembourg
Directrice : Lynn A. O'LEARY

The logo for SOMPO INTERNATIONAL, featuring a red circle with a white ring around it on the left. To the right, the words "SOMPO" and "INTERNATIONAL" are stacked in a black, uppercase sans-serif font.

SI Insurance (Europe) S.A.
40, avenue Monterey
L-2163 Luxembourg
Directeur : Thomas BRAZIL

SPHINX ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.

Sphinx Assurances Luxembourg S.A.
16, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Directeur : Danilo GIULIANI

Stadhold Insurances (Luxembourg) S.A.
a  randstad company

Stadhold Insurances (Luxembourg) S.A.
5, rue des Primeurs
L-2361 Strassen
Directeur : Olivier WAXWEILER

 **STONEFORT**
GROUP

Stonefort Insurance S.A.
8C, rue Collart
L-8414 Steinfort
Directeurs : John Simon MORREY/
Cecil KRAMER

 **Swiss Re**

Swiss Re International S.E.
2, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Directrice : Lize-Mari BARNES

 **BRITANNIA P&I**
TRUSTED SINCE 1855

The Britannia Steam Ship Insurance
Association Europe m.a.
53A, rue Glesener
L-1631 Luxembourg
Directrice : Ella HAGELL


SHIPOWNERS

The Shipowners Mutual Protection
and Indemnity Association
16, rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg
Directeur : Pascal HERRMANN

West of England
Luxembourg



The West of England Shipowners
Mutual Insurance Association (Luxembourg)
31, Grand-Rue
L-1661 Luxembourg
Directeur : Olivier LE BESCOND



TOKIOMARINE
HCC

Tokio Marine Europe S.A.
26, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg
Directrice : Vanesa HERRERO



USAA S.A.
1, avenue du Bois
L-1251 Luxembourg
Directeur : Simon KEITH

Membres Effectifs au 28/02/2023

MEMBRES EFFECTIFS D'ASSURANCE VIE



AFI ESCA Luxembourg S.A.
4, rue du Fort Wallis
L-2714 Luxembourg
Directeur : Ludovic DULAUROY



Allianz Life Luxembourg S.A.
14, boulevard F. D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Directeur : Eric WINTER



AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.
1, place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg
Directrice : Octavie DEXANT



AXA Wealth Europe S.A.
1, place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg
Directrice : Octavie DEXANT



Baloise Vie Luxembourg S.A.
8, rue du Château d'Eau
L-3364 Leudelange
Directeur : Romain BRAAS



BPCE LIFE S.A.
51, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Directeur : Frédéric LIPKA



Cali Europe S.A.
31-33, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg
Directeur : Guy VAN DEN BOSCH



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS

Cardif Lux Vie S.A.
23-25, avenue de la Porte Neuve
L-2227 Luxembourg
Directeur : Alexandre DRAZNIIEKS



CNP LUXEMBOURG

CNP Luxembourg S.A.
1A, rue Pierre d'Aspelt
L-1142 Luxembourg
Directrice : Eve ROUX

DB Vita S.A.
Deutsche Bank Gruppe



DB Vita S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer
L-1115 Luxembourg
Directeur : Frank BREITING

ERGO

Ergo Insurance S.A.
55, rue de la Poudrerie
L-1899 Kockelscheuer
Directeur : Bernard SCHACHT

ERGO

Ergo Life S.A.
15, rue de Flaxweiler
L-6776 Grevenmacher
Directeur : Rainer SCHU

FIDELIDADE

Fidelidade – Companhia de Seguros
1, rue Pletzer
L-8080 Bertrange
Directeur : José Filipe SOUSA MEIRA



Foyer Vie S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Philippe BONTE/
Franck MARCHAND



Foyer Vie S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Philippe BONTE/
Franck MARCHAND



FWU Life Insurance Lux S.A.
33, rue de Gasperich
L-5826 Hesperange
Directeur : Bernd FRÖHLER



Generali Luxembourg S.A.
2b, rue Nicolas Bové
L-1253 Luxembourg
Directeur : Paul LECOUBLET



Integrale Luxembourg S.A.
4-6, avenue de la Gare
L-1610 Luxembourg
Directeur : Hichem JERIDI



iptiQ LIFE S.A.
2, rue Edward Steichen
L-2450 Luxembourg
Directeur : Réjean BESNER



La Luxembourgeoise Vie S.A.
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directeurs : Christian STRASSER/
Claudia HALMES-COUMONT



AG2R LA MONDIALE
La Mondiale Europartner

La Mondiale Europartner S.A.
23, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange
Directeur : Loïc LE FOLL



LOMBARD
INTERNATIONAL
ASSURANCE

30 years of making legacy count

Lombard International Assurance S.A.
4, rue Lou Hemmer
L-1748 Luxembourg
Directeur : Florent ALBERT



MONUMENT
Assurance Luxembourg S.A.

Monument Assurance Luxembourg S.A.
Atrium Business Park
29, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange
Directeur : Olivier SCHMIDT-BERTEAU



LUXEMBOURG
LEBENSVERSICHERUNG S.A.

R+V Lebensversicherung AG
Niederlassung Luxemburg
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
Directeur : Stefan HONECKER



Raiffeisenvie

Raiffeisen Vie S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Philippe BONTE/ Franck
MARCHAND

SCOTTISH WIDOWS

Scottish Widows Europe S.A.
1, avenue du Bois
L-1251 Luxembourg
Directrice : Rose-Marie ARCANGER



Sogelife S.A.
28-32, place de la Gare
L-1616 Luxembourg
Directeur : Jean ELIA



Swiss Life (Luxembourg) S.A.
6, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Directeur : Theodoros IAPONAS



Swiss Life Products (Luxembourg) S.A.
2-4, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Directeur : Nicolas JOLIF



The OneLife Company S.A.
38, Parc d'activités de Capellen
L-8303 Capellen
Directeur : Elio FRATINI



Vitis Life S.A.
52, boulevard Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Directeur : Nicolas LIMBOURG



Wealins S.A.
46, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Luc RASSCHAERT/
Marc LAUER



Zurich Eurolife S.A.
21, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeur : Xavier NEVEZ

Membres Effectifs au 28/02/2023

MEMBRES EFFECTIFS DE REASSURANCE



Assicurazioni Generali S.p.A.
Luxembourg Branch
52, boulevard Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Directeur : Ludovic BAYARD



Barents Re S.A.
6, rue du Fort Bourbon
L-1249 Luxembourg
Directeur : David Mark INDGE



CAMCA Réassurance S.A.
9, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
Directeur : Alain SIEGRIST



CattRE S.A.
2, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
Directeurs : Nazareno CERNI/
Diego DELORENZI



Cowen Reinsurance S.A.
251, rue de Beggen
L-1221 Luxembourg
Directrice : Muriel SOSNOWSKI



Foyer Réassurance S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeur : René ARNOLDY

INTERNATIONAL SHIPOWNERS
REINSURANCE COMPANY S.A.

International Shipowners Reinsurance
Company S.A.

31, Grand-Rue

L-1661 Luxembourg

Directeur : Olivier LE BESCOND



KBC Group RE S.A.

4, rue du Fort Wallis

L-2714 Luxembourg

Directeur : Ivo BAUWENS



Lalux Group Ré S.A.

9, rue Jean Fischbach

L-3372 Leudelange

Directrice : Valérie BLANCK

LAU RE

LAU RE S.A.

2A, place de Paris

L-2314 Luxembourg

Directeur : Alvaro VILLAMOR



Monceau Euro Risk S.A.

32, boulevard Marcel Cahen

L-1311 Luxembourg

Directeur : Gilles DUPIN

SPANDILUX S.A.

Spandilux S.A.

16, rue Notre-Dame

L-2240 Luxembourg

Directeur : Pascal HERRMANN



Stonefort Reinsurance S.A.
4, rue de Neuerburg
L-2215 Luxembourg
Directeurs : John Simon MORREY /
Cecil KRAMER



Surassur S.A.
534, rue de Neudorf
L-2220 Luxembourg
Directeur : Pascal BERTIN



Swiss Re Europe S.A.
2, rue Edward Steichen
L-2450 Luxembourg
Directrice : Lize-Mari BARNES



TransRe Europe S.A.
1, avenue du Bois
L-1251 Luxembourg
Directeur : Jonathan HEWITT

Membres Effectifs au 28/02/2023

MEMBRES ASSOCIÉS



accenture

Accenture Sàrl
7, rue Lou Hemmer
L-1748 Niederaanven
Mickaël SAMY



Act-unity
Actuaries & Risk Managers

Act-unity Luxembourg S.A.
8C, rue Collart
L-8414 Steinfort
Eric JANSSEN



ADVANZIA
BANK

Avanzia Bank S.A.
9, rue Gabriel Lippmann
L-5365 Münsbach
Sabine LALLIER



AGERE
Association des gestionnaires de réassurances

AGERE asbl
Association des Gestionnaires de
Réassurances
12, rue Erasme
L-1468 Luxembourg
Hervé MONIN/ Claude WEBER



ALLEN & OVERY

Allen & Overy Luxembourg
5, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Paul PEPORTE



AON
Empower Results®

AON Global Risk Consulting Sàrl
534, rue de Neudorf
L-2220 Luxembourg
Jean-Michel BRIOT



Arendt & Medernach
41, avenue J.-F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Pierre-Michaël DE WAERSEGGER



Axon Advisory &
Consulting

Axon Advisory & Consulting
4, rue Heicht
L-6926 Flaxweiler
Thomas BAUDESSON

**Baker
McKenzie.**

Baker & McKenzie
10-12, boulevard F. D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Jean-François FINDLING

BDO

BDO Advisory S.A.
1, rue Jean Piret
L-2350 Luxembourg
Gérald ZOLT

**BRETTEVILLE
CONSULTING**

Bretteville Consulting Sàrl
29, boulevard Prince Henri
L-1724 Luxembourg
Steve SEREMES

CETREL
Securities

Cetrel Securities Worldline
10, rue Gabriel Lippmann
L-5365 Munsbach
Jean-Paul LETOMBE

**CLIFFORD
CHANCE**

Clifford Chance Luxembourg
10, boulevard G.D. Charlotte
L-1310 Luxembourg
Christian KREMER

C/M/S
Law. Tax

CMS Luxembourg
3, rue Goethe
L-1637 Luxembourg
Benjamin BADA

COMARCH

Comarch Luxembourg Sàrl
63-65, rue de Merl
L-2146 Luxembourg
Wim Van WILDERODE

Deloitte.

Deloitte Luxembourg
20, boulevard de Kockelscheuer
L-1821 Luxembourg
Michael CRAVATTE



DLA Piper Luxembourg
37A, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Laurent MASSINON



Dynas Lux S.A.
117, avenue Gaston Diderich
L-1420 Luxembourg
Henri FLEURET

**ELVINGER
HOSS**
LUXEMBOURG LAW

Elvinger Hoss Prussen S.A.
2, Place Winston Churchill
L-1340 Luxembourg
Pit RECKINGER



European Fund Administration (EFA)
2, rue d'Alsace
L-1017 Luxembourg
Michael SIMARD



EY Luxembourg
35E, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Yves EVEN

FEIPEL

FEIPEL Carine
50, route d'Esch
L-1470 Luxembourg



FINEGAN Luxembourg S.A.
29, avenue Monterey
L-2163 Luxembourg
François FONTAN



Finologee S.A.
7, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Jonathan PRINCE



Forethix
1b, boulevard Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
Stéphanie DELTENRE



Forsides Actuary
Am Hock 2
L-9991 Weiswampach
Xavier COLLARD



Fundsquare S.A.
35A, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Maxime AERTS



Initio S.A.
153-155, rue du Kiem
L-8030 Strassen
Edouard LAMBERT

KAPIARGI
LUXEMBOURG

KAPIA-RGI Luxembourg
29, rue de Lisbonne
F-75008 Paris
Christophe QUESNE

 **KNEIP**

KNEIP Communications S.A.
33, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange
Mario MANTRISI

 **KPMG**

KPMG Luxembourg
39, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Dieter PUTZEYS

 **LLJ** Lallemand
Legros &
Joyn

Lallemand Legros & Joyn (LLJ) SC
Chaussée de la Hulpe 181/24
B-1170 Bruxelles
Christophe STEYAERT

Linklaters

Linklaters LLP
35, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Guy LOESCH

Luther.

Luther S.A.
Aérogolf Center
1B, Heienhaff
L-1736 Senningerberg
Karine VILRET



LUXHUB

153-155D, rue du Kiem
L-8030 Strassen
Claude MEURISSE



Mapfre Re S.A.

45/1, rue de Trèves
B-1040 Bruxelles
Bernard CHANTEUX



Mazars Luxembourg S.A.

5, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg
Pierre FRIDERICH



MCD Team S.A.

272B, rue de Neudorf
L-2222 Luxembourg
Christophe CHUDY



Milliman S.A.

16A, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg
Peter FRANKEN

MOLITOR

Avocats à la Cour

MOLITOR Avocats à la Cour Sàrl

8, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg
Michel MOLITOR



NautaDutilh Avocats Luxembourg Sàrl

2, rue Jean Bertholet
L-1233 Luxembourg
Josée WEYDERT



Nuclear Industry Reinsurance Association
(NIRA)

4, Däichwee

L-6850 Manternach

Daniel VAN WELKENHUYZEN



Optimind Luxembourg S.A.

29, rue du Puits Romain

L-8070 Bertrange

Michaël FEDERICI



Périclès Luxembourg Sàrl

15 A, boulevard G.-D. Charlotte

L-1331 Luxembourg

Yohann NIDDAM

PHILIPPE
& PARTNERS

AVOCATS
RECHTSANWÄLTE
LAW FIRM



Philippe & Partners

30, boulevard G.-D. Charlotte

L-1330 Luxembourg

Marc GOUDEN



Pinsent Masons Luxembourg

69, boulevard de la Pétrusse

L-2320 Luxembourg

Michel BULACH



Polygon International

10, rue Goull

L-5324 Contern

Norbert SCHELL



PwC Luxembourg Sàrl

2, rue Gerhard Mercator

L-2182 Luxembourg

Matt MORAN



Qbe Re (Europe) Ltd
37, boulevard du Régent
B-1160 Bruxelles
Christophe NIVARLET



Quintet Private Bank (Europe) S.A.
43, boulevard Royal
L-2955 Luxembourg
Stéphane RIES



Schiltz & Schiltz S.A.
24-26, avenue de la Gare
L-1610 Luxembourg
Franz SCHILTZ



SCOR Global Life
87, boulevard Brand Whitlock
B-1200 Bruxelles
Annie LAFORET



SRS Management Luxembourg S.A.
370, route de Longwy
L-1940 Luxembourg
Brian COLLINS



Stonefort Insurance Holdings S.A.
8C, rue Collart
L-8414 Steinfort
John S. MORREY/ Cecil KRAMER



Switch Information Technology S.A.
5, rue du Château d'Eau
L-3364 Leudelange
Thierry BOSTEM/
Nicolas ENGLEBERT



Taleo Consulting
41, avenue de la Gare
L-1611 Luxembourg
Louise BACHE

VERMEG

VERMEG Luxembourg S.A.
52, boulevard Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Anne THIEL



Victor Buck Services S.A.
13-15, Parc d'Activités Capellen
L-8308 Capellen
Stéphanie NOEL



Vinceo Solutions S.A.
16, rue de Nassau
L-2213 Luxembourg
Paula LEITE

5

CHAPITRE

**KEY FIGURES
2022**

2022 AT A GLANCE

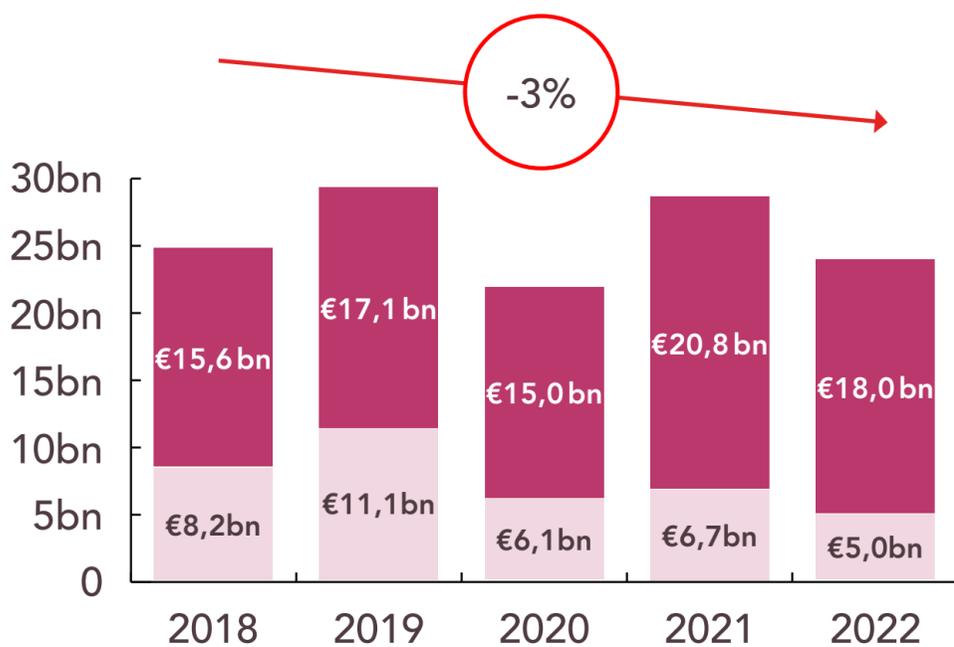
As of 31 December, 2022, the insurance sector recorded a premium income of €40,2 bn, -16,3% in life insurance to €23 bn and +15,7% in non-life insurance to €17,2 bn. The amount of assets under management is down from 6,5% to € 217,4 bn.

€40,2 bn ↓ 5,1%

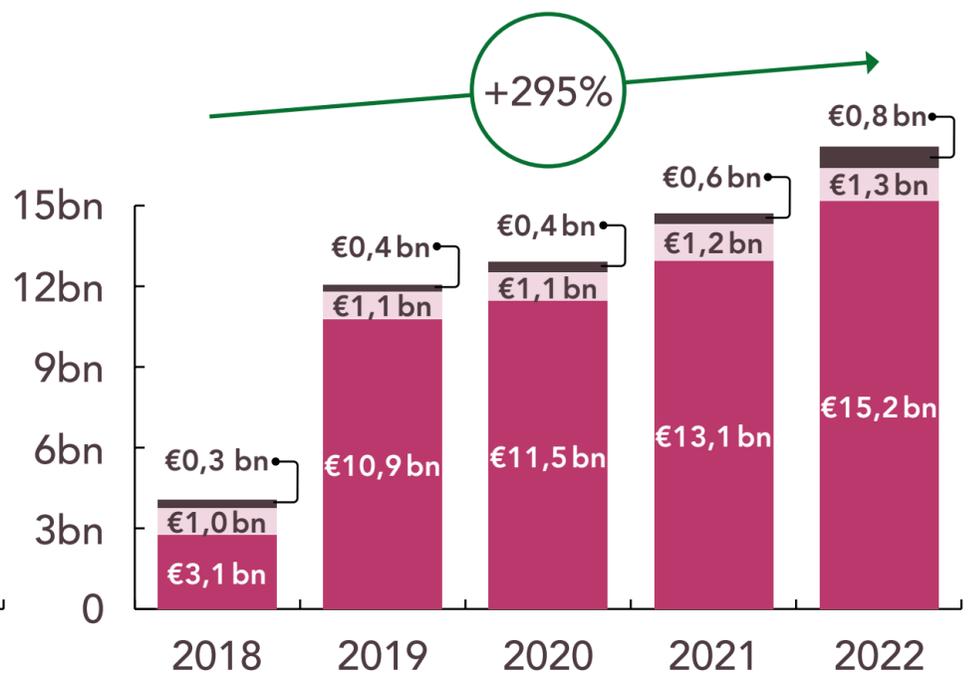
DIRECT INSURANCE PREMIUMS 2022



♥ LIFE INSURANCE €bn



☂ NON LIFE INSURANCE €bn

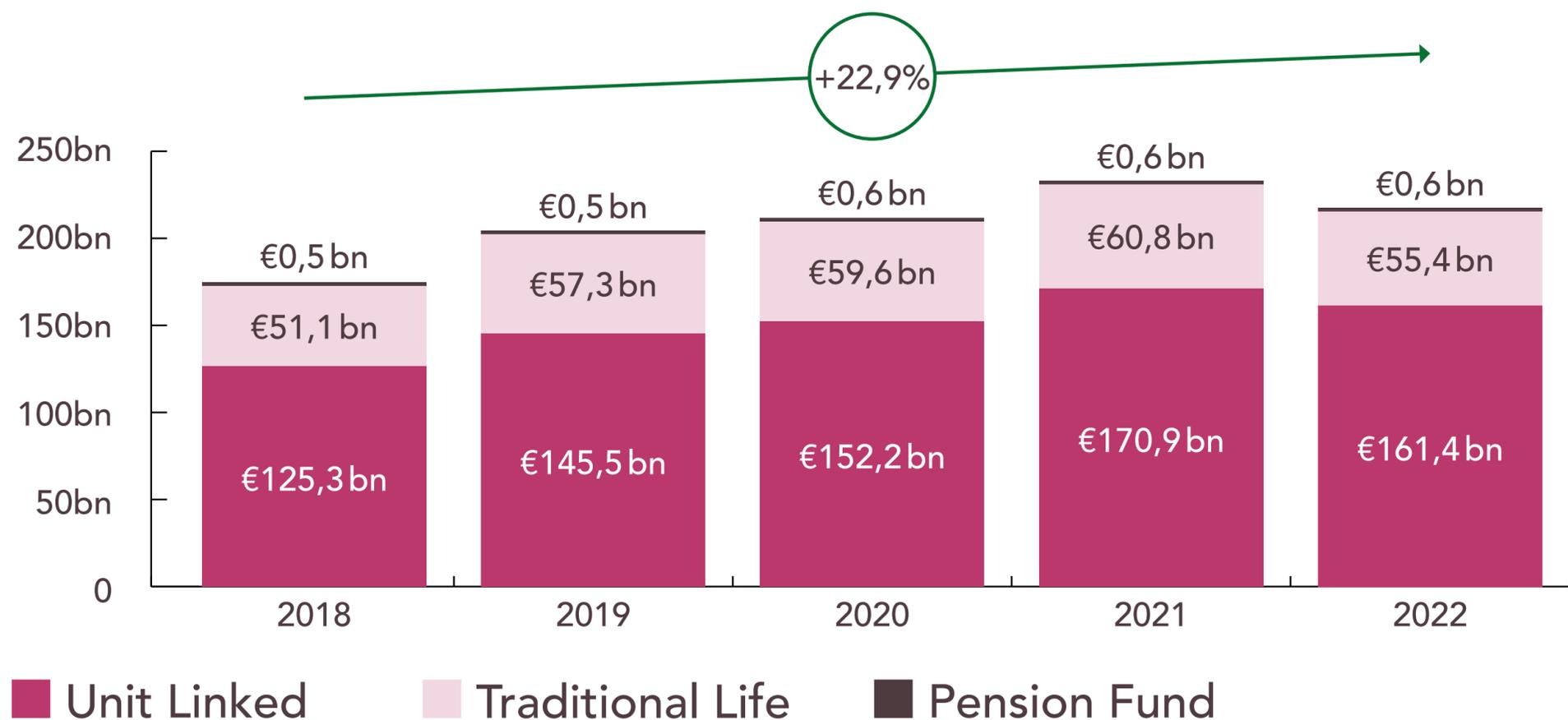


Traditional Life
Unit-Linked

International business
Local business Marine insurance

€217,4 bn ↓ 6,5%

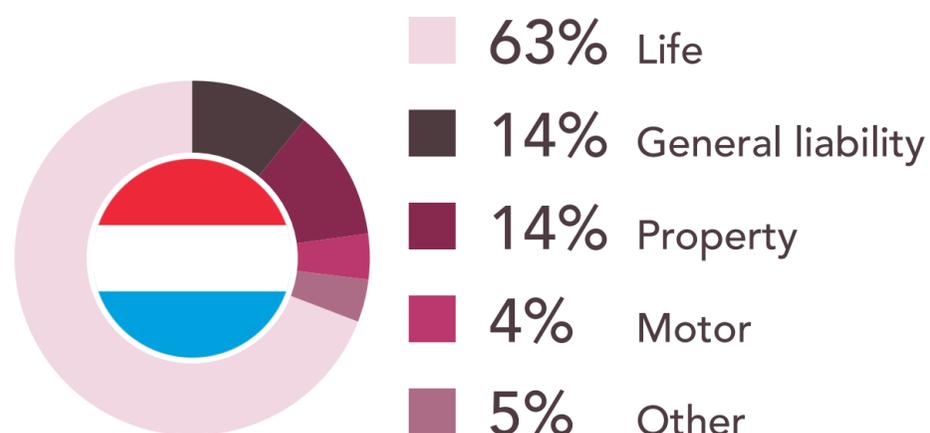
ASSETS UNDER ADMINISTRATION €bn



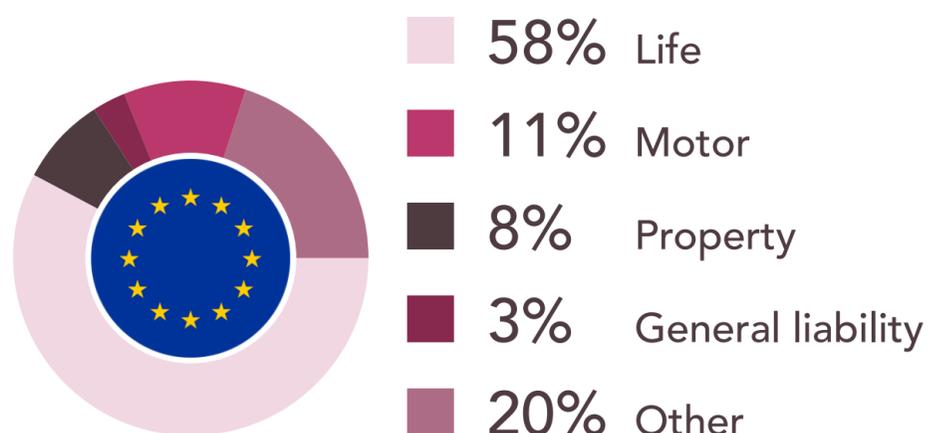
Source: CAA

SPLIT BY BRANCHES :

LUXEMBOURG



EUROPE



Sources: ACA / Insurance Europe



INTERNATIONAL BUSINESS: LIFE INSURANCE

€23,1 bn ↓ **11,2%**

INTERNATIONAL LIFE INSURANCE 2022 PREMIUMS (ACA Members only)

Total premiums collected by ACA members internationally decreased to 23,1 bn (-11% compared to 2021). The share of products with guaranteed returns is decreasing, representing 16% of invested assets in 2022, compared to 20% in 2021 and 23% in 2019. On the other hand and in proportion, unit-linked contracts now represent 78% of invested assets as of December 31, 2022.

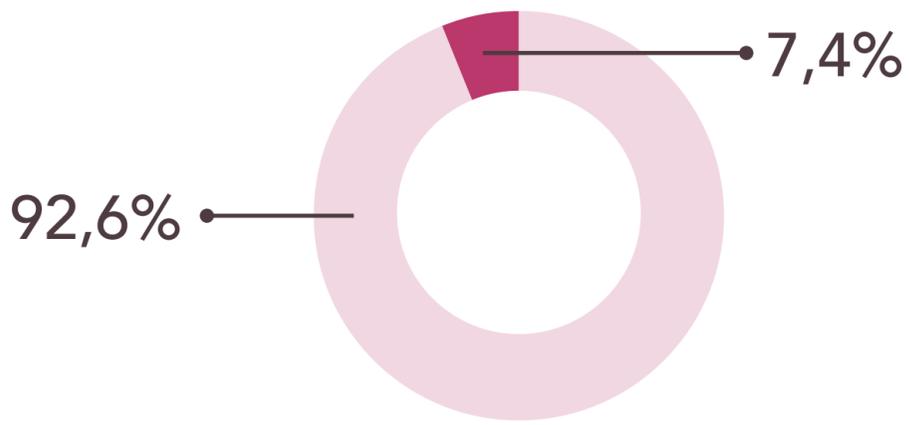
In 2022, the 5 main markets of international life insurance represent 82% of the insurance products distributed in LPS.

Over the last 5 years, the following main developments were observed:

- French market remains the dominant market representing 47% of the global market in 2022.
- Decrease of the Italian market over the years, -35% compared to 2021 and -41% compared to 2018,
- Constant positive evolution of the Portuguese market, +20% in 2022 and +22% in 2021, for a total of €1 bn in 2022.
- Strong growth of the German market +26% in 2022 reaching € 2,1 bn.

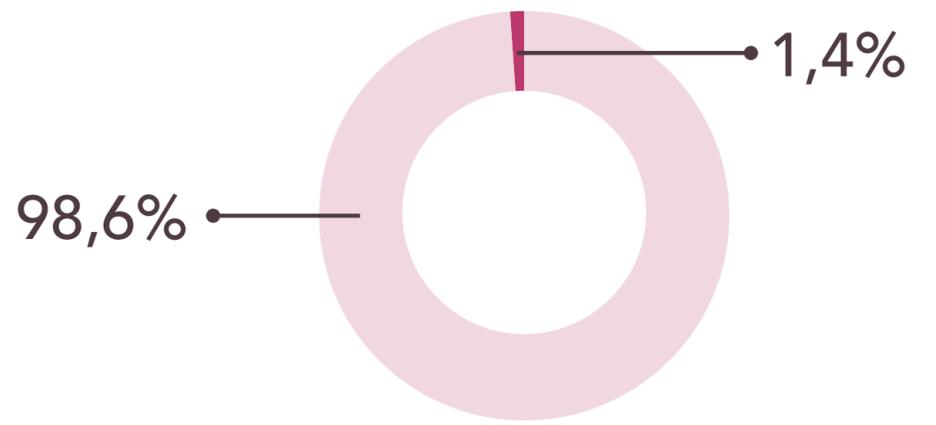
Countries		Premiums (€bn)			Growth (%) 2020 - 2021	Growth (%) 2021 - 2022
		2020	2021	2022		
European Union Zone	European Union Zone	€17,0bn	€23,1bn	€21,0bn	↑ 26,5%	↓ -9,9%
	France	€7,7bn	€11,7bn	€10,8bn	↑ 34,1%	↓ -8,2%
	Italy	€3,7bn	€4,8bn	€3,6bn	↑ 24,2%	↓ -34,8%
	Germany	€1,4bn	€1,5bn	€2,1bn	↑ 5,5%	↑ 26,4%
	Belgium	€1,4bn	€1,9bn	€1,5bn	↑ 24,4%	↓ -24,1%
	Portugal	€0,6bn	€0,8bn	€1,0bn	↑ 22,4%	↑ 20,4%
	Sweden	€0,5bn	€1,0bn	€0,8bn	↑ 48,6%	↓ -30,4%
	Spain	€1,1bn	€0,4bn	€0,7bn	↓ -165,3%	↑ 43,6%
	Other	€0,5bn	€1,0bn	€0,6bn	↑ 47,7%	↓ -71,9%
EEE countries		€0,3bn	€0,1bn	€0,1bn	↓ -410,1%	↑ 14,3%
Norway		€0,3bn	€0,1bn	€0,1bn	↓ -394,3%	↑ 6,2%
Outside EEE countries		€1,7bn	€2,9bn	€2,0bn	↑ 39,0%	↓ -41,9%
United Kingdom		€0,4bn	€1,3bn	€0,7bn	↑ 65,8%	↓ -99,3%
Other		€0,4bn	€0,6bn	€0,5bn	↑ 37,7%	↓ -19,3%
Switzerland		€0,4bn	€0,3bn	€0,5bn	↓ -24,5%	↑ 30,3%
Monaco		€0,5bn	€0,6bn	€0,4bn	↑ 17,8%	↓ -66,5%
Total		€19bn	€26,1bn	€23,1bn	↑ 37,4%	↓ -11,2%

PREMIUM TYPE



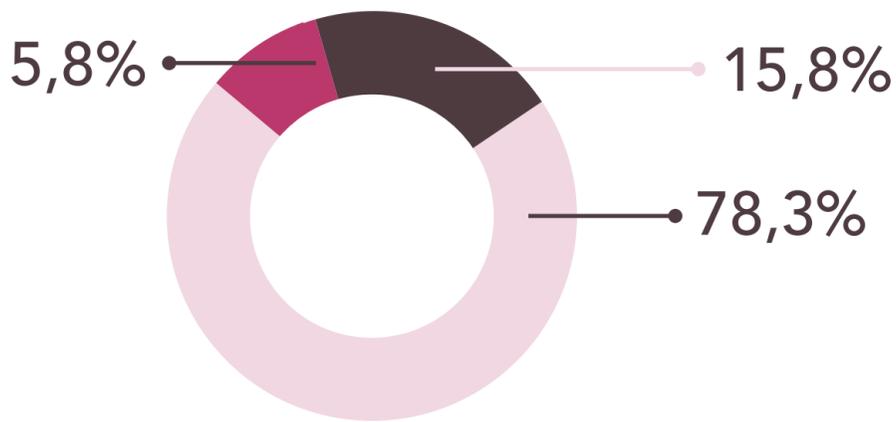
- Single premium
- Periodic premium

CLIENT TYPE



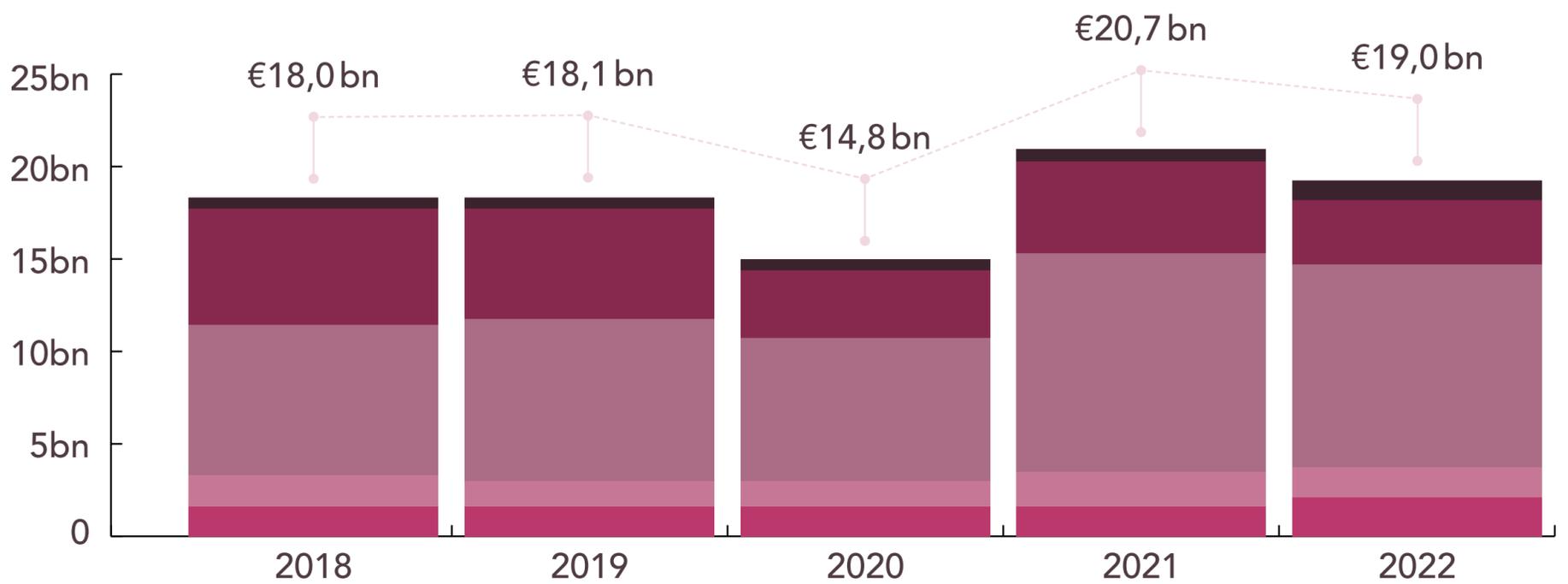
- Individual Insurance
- Group Insurance

INVESTMENT TYPE

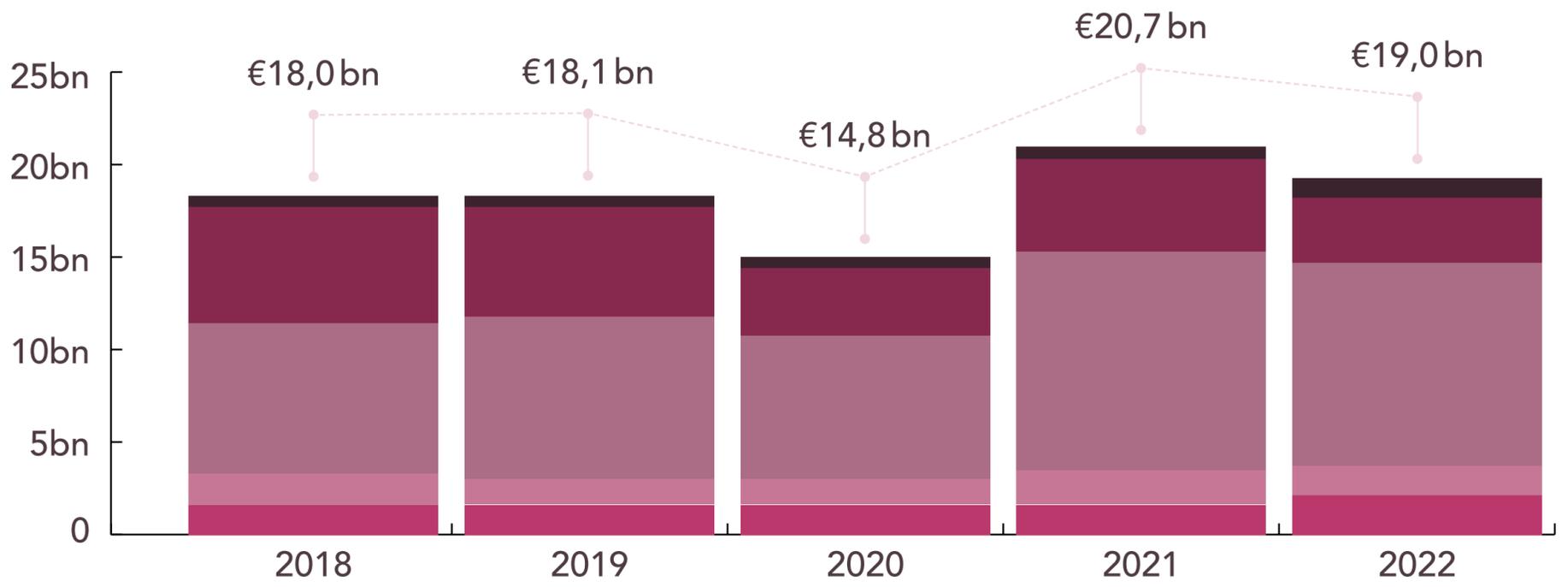


- Unit-Linked
- Guaranteed - rate
- Other

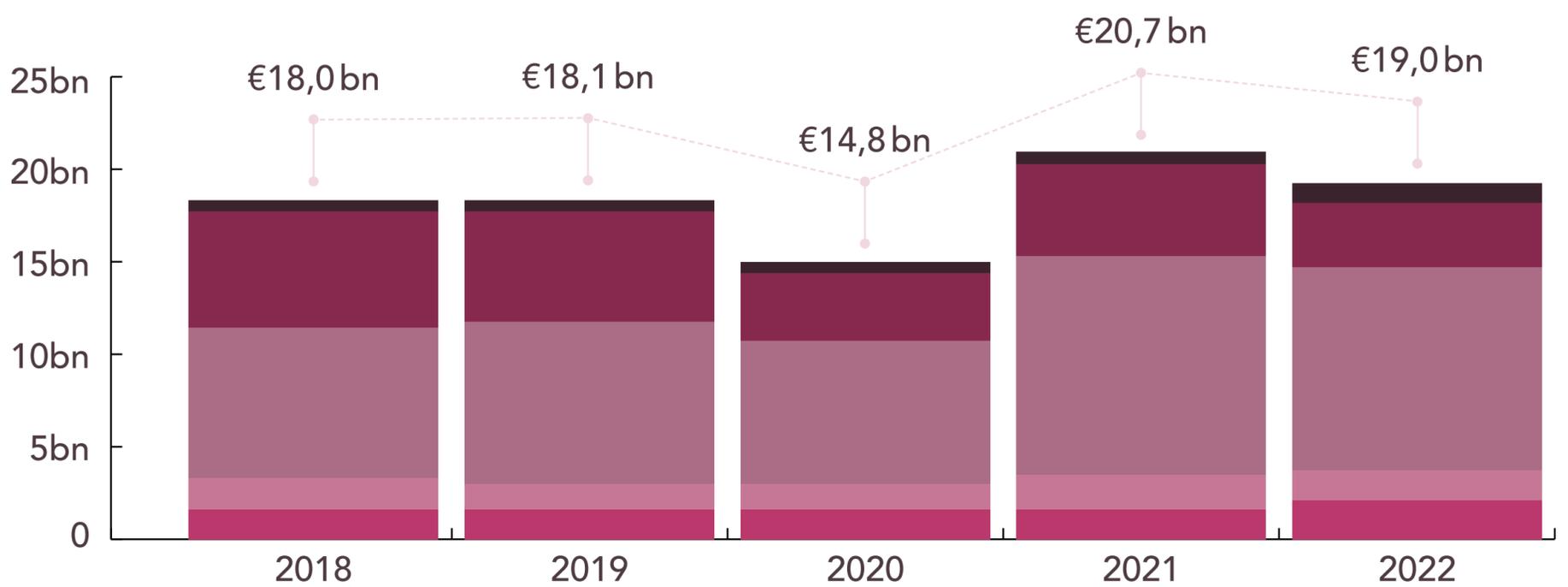
INTERNATIONAL LIFE BUSINESS PREMIUMS €bn - TOP 5



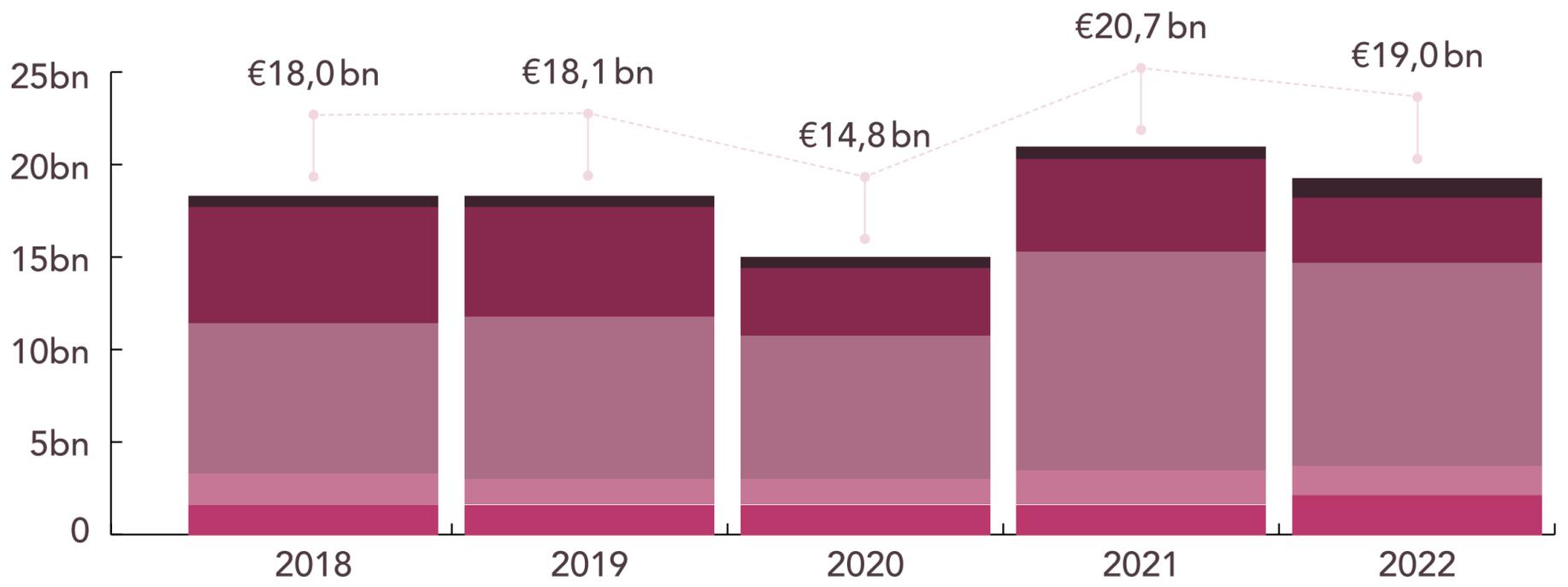
INTERNATIONAL LIFE BUSINESS PREMIUMS €bn - TOP 5



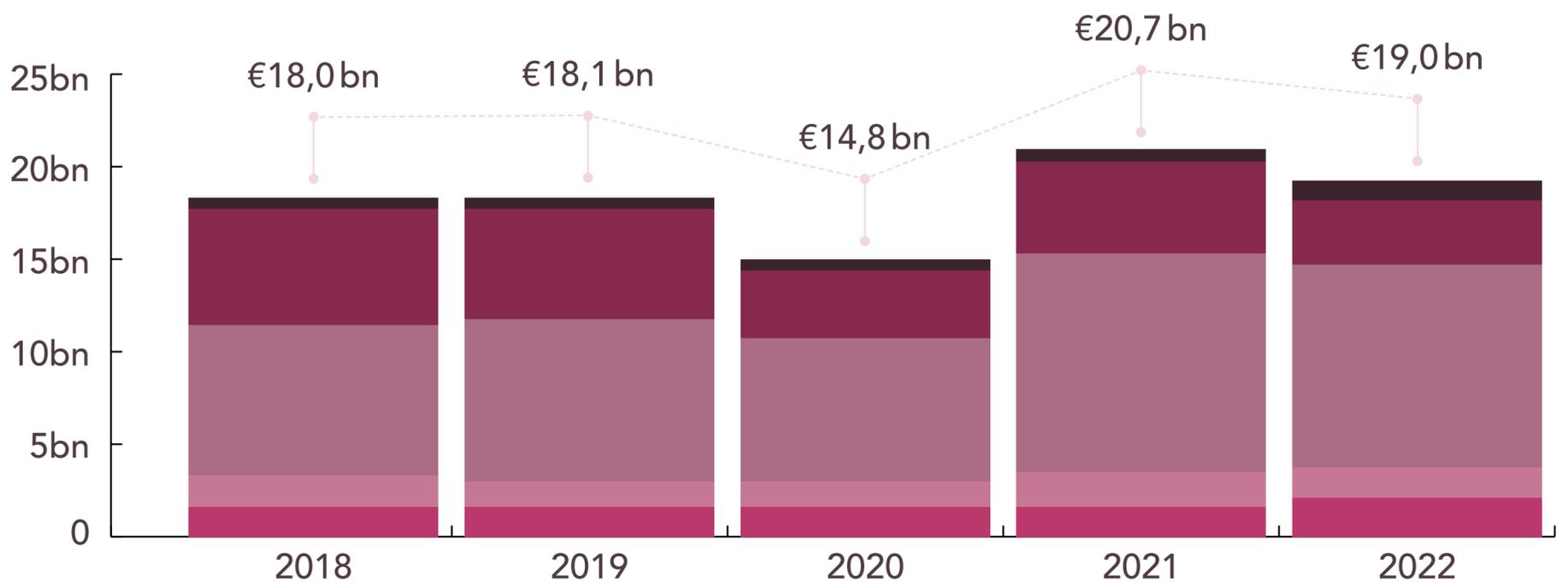
INTERNATIONAL LIFE BUSINESS PREMIUMS €bn - TOP 5



INTERNATIONAL LIFE BUSINESS PREMIUMS €bn - TOP 5



INTERNATIONAL LIFE BUSINESS PREMIUMS €bn - TOP 5





INTERNATIONAL NON-LIFE BUSINESS

€13,5 bn **↑ 18,9%**

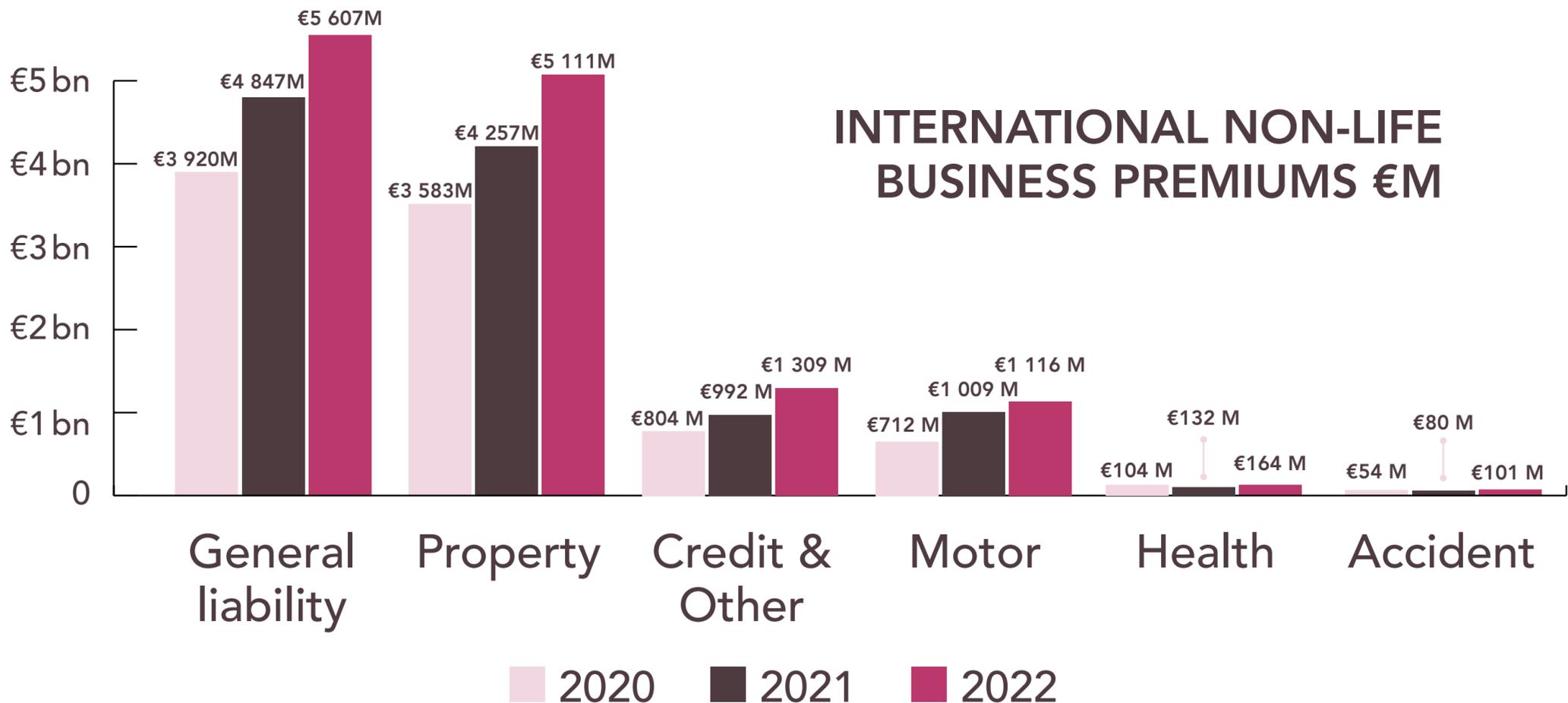
2022 PREMIUMS (ACA Members only)

With an increase in premium income of + 19 % in 2022, following +23% in 2021, the non life insurance sector confirmed that it plays an increasing role in the international growth of the Luxembourg insurance market.

General Liability and Property insurance classes, representing 80% of direct collected premiums as of 31 December 2022, recorded an increase of 18% compared to 2021.

Classes	Premium (€M)			Growth (%) 2020 - 2021	Growth (%) 2021 - 2022
	2020	2021	2022		
General Liability	€3,920 M	€4,847 M	€5,607 M	↑ 23,7%	↑ 15,7%
Property	€3,583 M	€4,257 M	€5,111 M	↑ 18,8%	↑ 20,1%
Credit & Other	€804 M	€992 M	€1,309 M	↑ 23,4%	↑ 31,9%
Motor	€712 M	€1,009 M	€1,166 M	↑ 41,6%	↑ 15,6%
Health	€104 M	€132 M	€164 M	↑ 27,3%	↑ 24,1%
Accident	€54 M	€80 M	€101 M	↑ 46,7%	↑ 27,0%
Total	€9,177 M	€11,316 M	€13,458 M	↑ 23,3%	↑ 18,9%

INTERNATIONAL NON-LIFE BUSINESS PREMIUMS €M



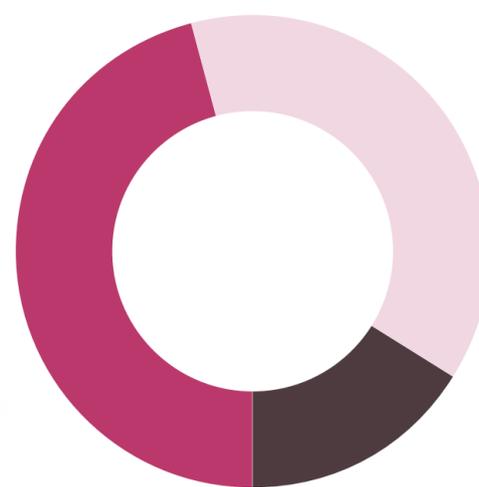
REINSURANCE BUSINESS

€12 bn

PREMIUMS

(Source CAA - Juillet 2022)

The Luxembourg reinsurance market is characterised by a strong concentration of activity amongst only a few players, with almost half of the underwritten premiums coming from the accepted proportional reinsurance (and a preponderance for Fire and Motor vehicle liability insurance).



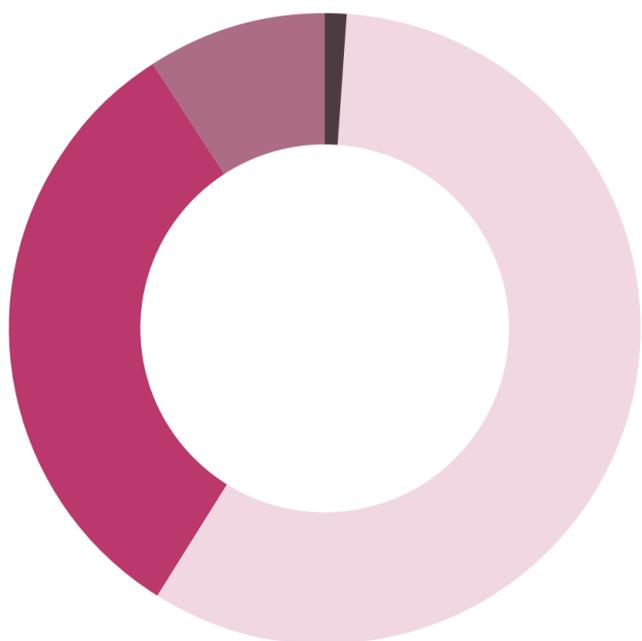
- 45,3% Life reinsurance obligations
- 38% Accepted P&C proportional reinsurance
- 16,7% Accepted P&C non-proportional reinsurance

ACCEPTED PROPORTIONAL REINSURANCE 2022



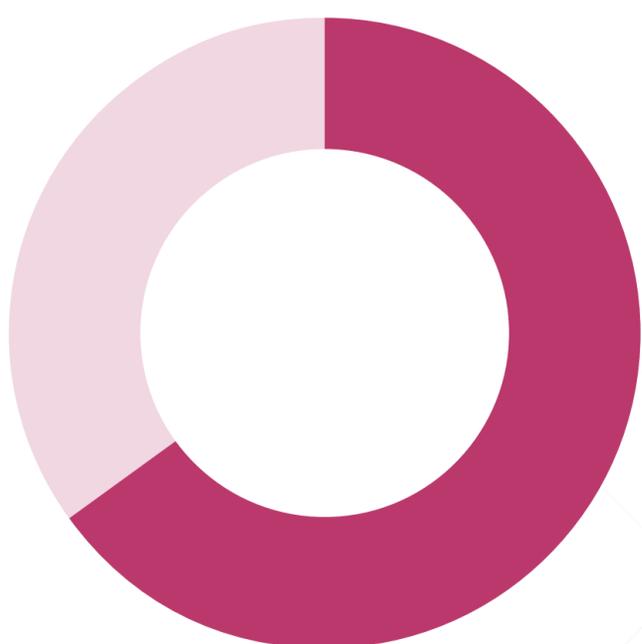
- 33,3% Motor vehicle liability
- 32% Fire and other damage
- 17,2% General liability
- 6,2% Medical expense
- 5,0% Marine, aviation, transport
- 6,3% Other

ACCEPTED NON-PROPORTIONAL REINSURANCE 2022



- 56% Property
- 32% Casualty
- 11,2% Marine, aviation, transport
- 0,8% Health

LIFE REINSURANCE 2022

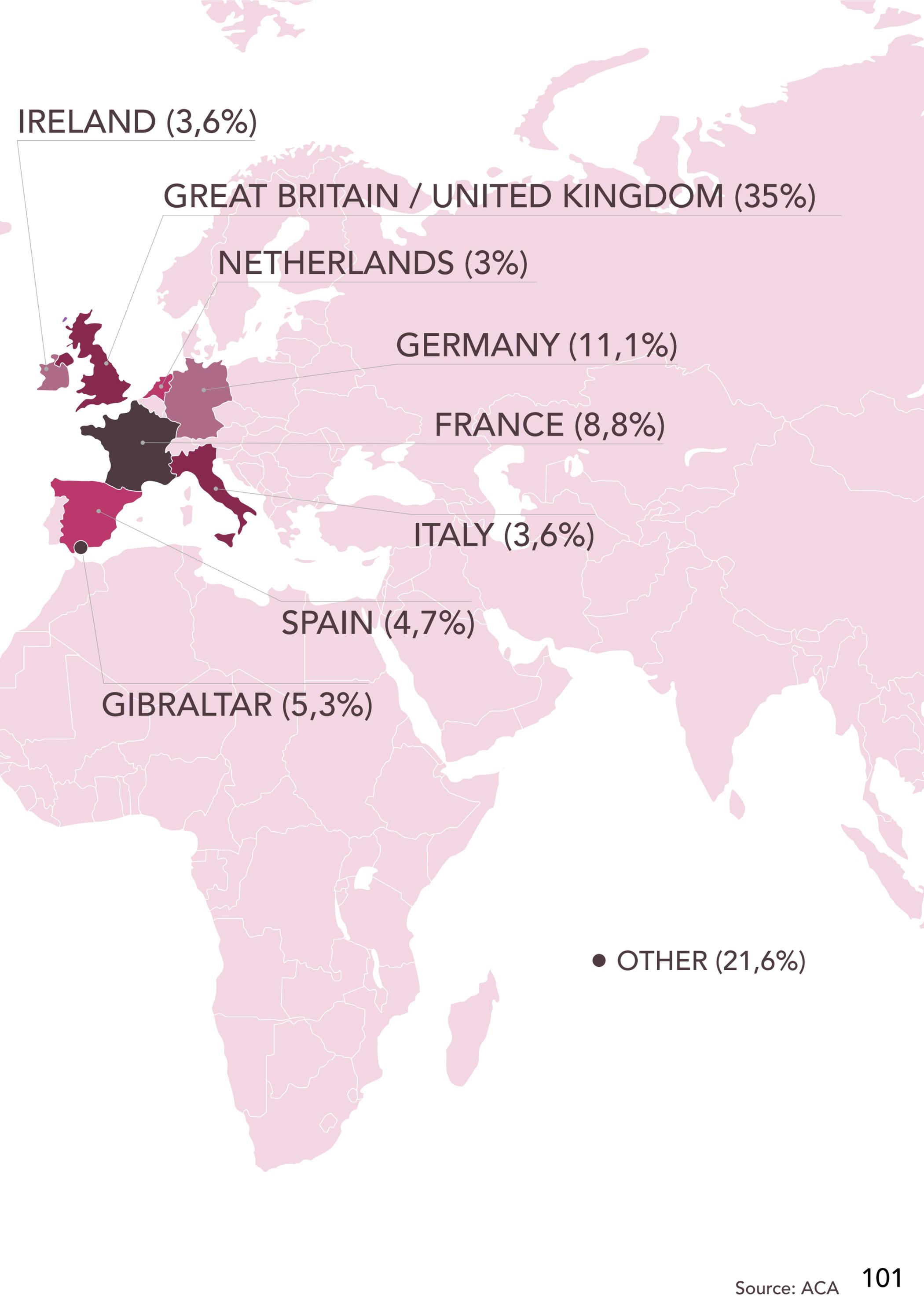


- 68% Life reinsurance
- 32% Health reinsurance



BERMUDA (3,3%)

**TOP 10 2022
REINSURANCE
PREMIUMS
BY COUNTRY**



IRELAND (3,6%)

GREAT BRITAIN / UNITED KINGDOM (35%)

NETHERLANDS (3%)

GERMANY (11,1%)

FRANCE (8,8%)

ITALY (3,6%)

SPAIN (4,7%)

GIBRALTAR (5,3%)

● OTHER (21,6%)

LOCAL BUSINESS LIFE AND NON LIFE INSURANCE

♥ LOCAL LIFE BUSINESS

€1,6 bn ↓ 20%

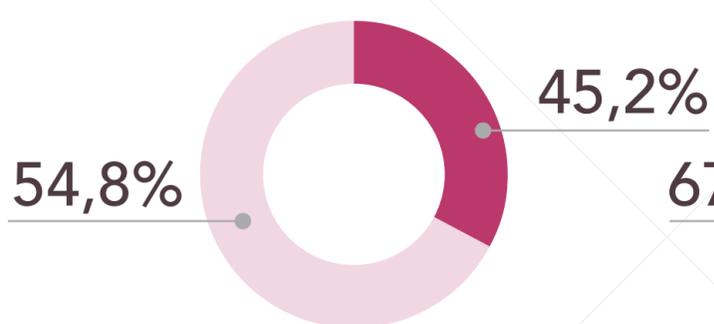
PREMIUMS

(ACA Members only)

There was a downturn in the local life insurance sector during the year 2022 (-20% compared to the year 2021). This decrease being more marked for unit linked products (-28%) than for products with guaranteed returns (-14%).

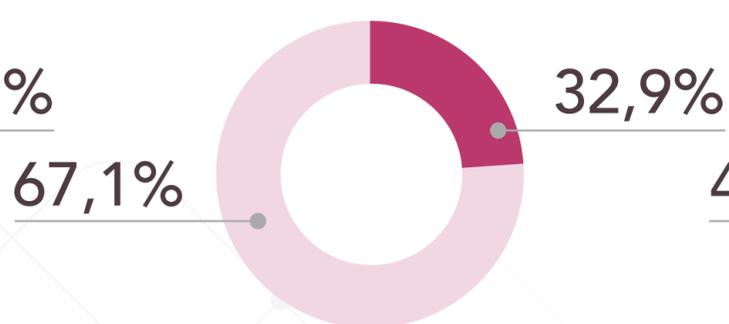
We observed an increase in share of periodic premiums and group contracts, +12% and +9% compared to 2021, representing respectively 45% and 33% of the 2022 premiums.

Premium type



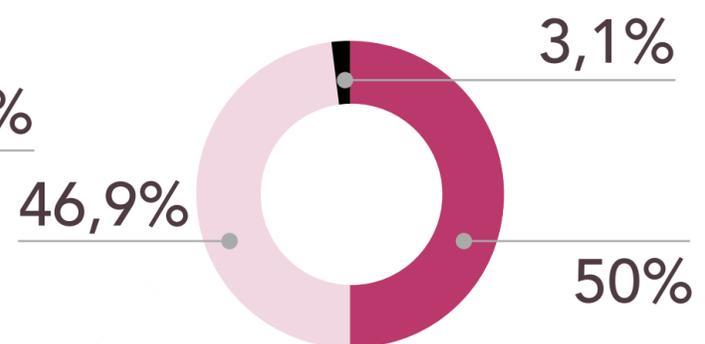
Single premium
Periodic premium

Client type



Individual insurance
Group insurance

Investment type



Unit-Linked
Garanteed-rate
Other

Types of Local Life Business	Premium (€M)			Growth (%) 2020 - 2021	Growth (%) 2021 - 2022
	2020	2021	2022		
Premium Type					
Single premium	€876M	€1.309M	€852M	↑ 49%	↓ -35%
Periodic premium	€642M	€637M	€702M	↓ -1%	↑ 10%
Client type					
Individual insurance	€1.084M	€1.470M	€1.042M	↑ 36%	↓ -29%
Group insurance	€435M	€476M	€512M	↑ 10%	↑ 8%
Investment type					
Unit linked	€644M	€1.012M	€729M	↑ 57%	↓ -28%
Guaranteed-rate life-insurance	€825M	€901M	€776M	↑ 9%	↓ -14%
Capitalisation products and others	€50M	€33M	€49M	↓ -34%	↑ 47%
Total life insurance	€1.519M	€1.946M	€1.554M	↑ 28%	↓ -20%

LOCAL NON-LIFE BUSINESS

€1,2 bn ↑ 7%

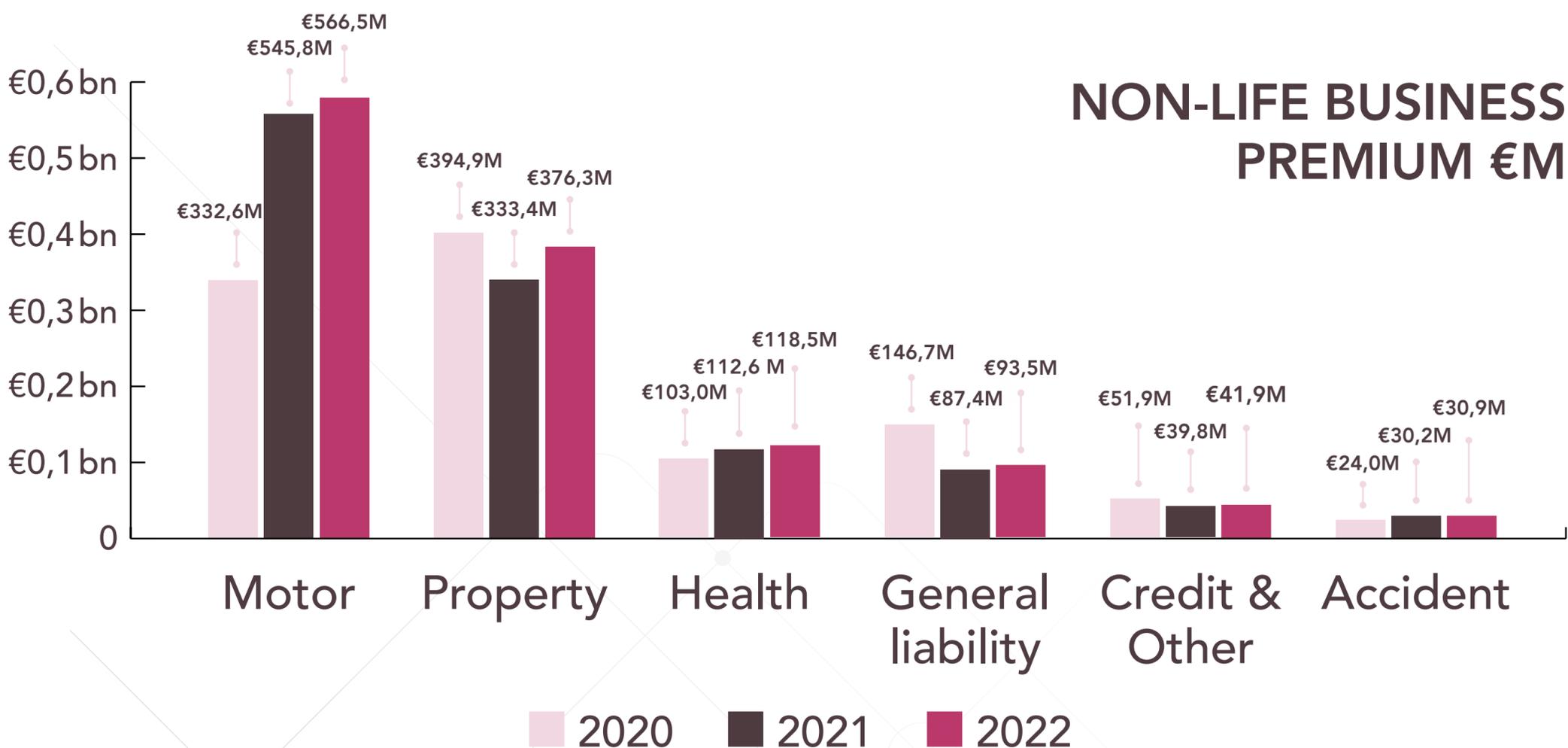
PREMIUMS

(ACA Members only)

Local non life growth remained solid, with a global performance of +7% and €1.2bn in direct insurance premiums as of 31 December 2022.

The two main insurance classes, "Motor" and "Property", recorded increases of 4% and 13%, respectively.

This evolution could be directly linked to the macro economic environment and especially inflation.



Classes of Non-Life Business	Premium (€M)			Growth (%) 2020 - 2021	Growth (%) 2021 - 2022
	2020	2021	2022		
Motor	€332,6M	€545,8M	€566,5M	↑ 64%	↑ 4%
Property	€394,9M	€333,4M	€376,3M	↓ -16%	↑ 13%
Health	€103,0M	€112,6M	€118,6M	↑ 9%	↑ 5%
General liability	€146,7M	€87,4M	€93,5M	↓ -40%	↑ 7%
Credit & Other	€51,9M	€39,8M	€41,9M	↓ -23%	↑ 5%
Accident	€24,0M	€30,2M	€30,9M	↑ 26%	↑ 2%
Total local non life	€1 053,1M	€1 149,2M	€1 227,8M	↑ 9%	↑ 7%

